

Achetons ANTIQUITÉS
Meubles anciens de tous genres, successions, tableaux de grande valeur, bronze, argenterie, etc. Payons très bons prix, allons partout, acceptons frais vus.
832-1930 — 692-4878
70, Dalhousie, Québec

LE SOLEIL

"Louer... c'est une brillante idée!"
VENTE • LOCATION
TENTES, CHAISES, TABLES, VAISSELLE, VERRERIE, ETC.
AUTOM-O-SAINES Ltd.
4605, de l'Avenue Ouest
Charlebois
(418) 627-1330
LOU-CEC

MERCREDI 19 AVRIL 1989

QUÉBEC, 93^e ANNÉE, NO 110
76 PAGES, 5 CAHIERS + 1 TABLEAU

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3 005
MONTREAL: ILES DE LA MADELEINE, GASPÉ, RIVIERE AU RENARD, PERCE, ABITIBI 500

35c

L'ECONOMIE

Les pots-de-vin et ristournes sont déductibles d'impôt

Pots-de-vin et ristournes clandestines sont déductibles d'impôt, indique une circulaire d'information de Revenu Canada dont le NPD a fait état hier aux Communes. **B-7**

Wilson est prié d'épargner les pauvres

Le Conseil national du bien-être invite le ministre des Finances à combattre le déficit en modifiant le régime fiscal plutôt qu'en sabrant dans les programmes sociaux. **B-1**

LE QUÉBEC

Le poisson avarié de Provigo a-t-il été consommé ?

Le ministre de l'Agriculture Michel Pagé a été incapable d'affirmer, hier, à l'Assemblée nationale ce qu'il est advenu de 14 des 17 caisses de poisson avarié. **A-7**

LE SPORT

Pour avoir Lafleur, les Nordiques devront transiger

Les Nordiques ne peuvent espérer mettre la main sur Guy Lafleur sans avoir à faire une transaction avec les Rangers de New York. **S-7**

LE CANADA

Le cancer, après 40 ans de recherches

Malgré les centaines de millions de dollars consacrés à la recherche sur le cancer au Canada, les moyens de combattre n'ont guère évolué depuis 40 ans. **A-14 et A-15**

LES ARTS

Des dollars à gagner à Quatre Saisons cet été

Télévision Quatre Saisons faisait connaître son horaire estival hier. Au menu, un superquizz avec \$2 millions en prix, mais aussi bien d'autres nouveautés. **D-3**

L'EDITORIAL

Réforme urgente des moeurs électorales

Le processus démocratique au Canada est en péril. Mulroney doit enclencher sans tarder une réforme de la loi électorale et de la loi sur le financement des partis. **B-6**

L'INDEX

Local et régional	A-3 à A-5, C-8 et C-9
Le Québec	A-7 à A-9
Le Canada	A-10 à A-15
Le Monde	D-11 à D-16

Alain Bouchard	A-5
Annonces classées	E-1 à E-9
Arts	D-1 à D-5
Bandes dessinées	S-15
Bridge	E-7
Carrières	D-10
Consommation	Cahier C
Décès	E-9, E-10
Économie	Cahier B
Feuilleton	E-3
Éditorial	B-6
Horoscope	E-7
Mots croisés	E-5
Mot mystère	E-5
Où aller à Québec	D-4
Patron	E-8
Pierre Champagne	A-11

LA METEO

Ensoleillé aujourd'hui avec fréquents passages nuageux. Maximum de près de 6. Demain: généralement ensoleillé avec quelques nuages. **S-16**

Citoyen de St-Ferréol accusé de complot pour importation d'une tonne de cocaïne

L'état se resserre autour des trafiquants de drogue. Après la spectaculaire saisie de 500 kilos de poudre blanche effectuée il y a 15 jours par la GRC au centre-ville de Montréal, voilà que l'Escouade des moeurs de la Sûreté du Québec réalise un gros coup de filet en interceptant un des membres de l'Administration de pilotage des Laurentides, Roger Fortier, accusé hier de complot pour importation d'une tonne de cocaïne, valant \$650 millions sur le marché noir.

par ISABELLE JINCHEREAU
LE SOLEIL

Ce Charlevoisien âgé de 57 ans, membre de la Corporation des

pilotes du Bas-Saint-Laurent depuis 30 ans, a été appréhendé lundi soir à son domicile de Saint-Ferréol-les-Neiges. Il serait, selon la police, le coeur de la filière colombienne repérée

par écoute électronique et par des agents doubles, et dans laquelle trempent quatre autres complices, appréhendés à Montréal lundi après-midi. Les actes d'accusations mentionnent que Fortier aurait comploté depuis août 1988 pour importer de la cocaïne au Canada par bateau.

Ses autres présumés complices arrêtés sont François Fortier, son fils âgé de 24 ans ainsi que de deux Colombiens, Carlos Lombardo, 26 ans et Pierre

Malkassof, 25 ans. Ils ont été accusés de possession et trafic de stupéfiants ainsi que de complot pour importation de 1,000 kilos de drogue par la filière colombienne. Un autre Québécois âgé de 31 ans a été arrêté dans la région métropolitaine mais il n'a pas encore comparu devant la justice. Fortier reste détenu jusqu'à demain pour son enquête sur cautionnement.

Le président de la Corporation des pilotes du Bas-Saint-Laurent, Jean-Yves Roy, était si-

déré hier soir en apprenant l'arrestation de celui qu'il décrit comme un honorable père de famille, sans problème apparent d'argent ou de de boisson, ainsi qu'un pilote exemplaire. « J'ai vu Roger lundi. Il était de bonne humeur. Il n'a jamais mené une vie mouvementée mais était équilibré et fort apprécié de ses 80 collègues. Jusqu'à preuve du contraire, je crois à son innocence », dit-il calmement.

Suite A-2, Cocaïne...

Salon international du livre Tremblay, grand lauréat du prix Robert-Cliche

Le Salon du livre de Québec a ouvert ses portes au public, hier soir, pour la 18^e année consécutive, et comme d'habitude c'est le grand lauréat du prix Robert-Cliche qui a retenu l'attention. Il s'agit de Jean-Alain Tremblay, qui a écrit *La nuit des Perséides*, un roman historique dont l'action se déroule au Saguenay.

par ANNE-MARIE VOISARD
LE SOLEIL

En attendant que le secret ne soit dévoilé, ce sont toutefois les discours de circonstances qui ont occupé le devant de la scène, au Centre municipal des congrès. Lorenzo Michaud, le président-directeur général a été le premier à parler. « C'est moi, le gros méchant », a-t-il lancé avant d'appeler, l'un après l'autre, ses invités à venir dire leur mot.

Des appuis

Le maire de Québec, Jean Pelletier, s'est empressé d'accorder son appui. Il croyait savoir que « certains, un peu jaloux, essayaient de torpiller » le Salon. « Moi, je dis à mon ami Lorenzo Michaud que nous sommes derrière lui ». Suzanne Duplessis, la députée de Louis-Hébert, ne s'est pas davantage laissée prier pour assurer l'organisation de son soutien. « Des dizaines de milliers de personnes qui défilèrent au cours des

prochains jours feront la preuve, a-t-elle dit, que le Salon répond à un besoin ».

La ministre des Affaires culturelles, Lise Bacon, avait demandé à son collègue Paul Gobeil, des Relations internationales, de le remplacer. Définissant le livre comme « un des outils majeurs de la francophonie », celui-ci s'est empressé de faire le lien avec les événements entourant la commémoration du bicentenaire de la Révolution française. Ce qui a permis à l'Association des amis d'Alexandre Dumas de remettre à Lorenzo Michaud, la médaille de bronze Alexandre-Dumas. André Bourin, le président du groupe, (et mari de Jeanne, la romancière) a fait remarquer que les efforts du PDG pour maintenir le Salon pouvaient être qualifiés de « dumasiens ».

Les lauréats

Puis, après quelques salutations d'usage (Gil Rémillard, ministre de la Justice, était dans la salle, Anne Hébert aussi et Marc Favreau), enfin, les noms des gagnants du Robert-Cliche ont été dévoilés. C'est donc Jean-Alain Tremblay qui reçoit le premier prix. Son roman est publié aux Quinze. Il le sera aussi en France, dès le mois de juin, par les bons soins de l'éditeur Jean Picollec, qui faisait partie du jury avec Lise Beaudoin, directrice littéraire aux Quinze, Gaëtan Brûlotte, prix Robert-Cliche 1979, Michel Champagne, président de la Société des écrivains Canadiens, section de Québec, et Monique Roy, critique littéraire à Châteleine.

Jean-Alain Tremblay bénéficie également d'une bourse de

Suite A-2, Lauréat...



Jean-Alain Tremblay

Les millionnaires de l'Ancienne-Lorette



C'est un jeune couple encore sous le coup de l'émotion que LE SOLEIL a rencontré hier. « On est morts de fatigue », a dit Gilles Veilleux, accompagné de sa femme Nicole Hamel et de son fils Steve.

Demi-tour...on file vers Montréal!

Lundi matin, sur le chemin du bureau, Gilles Veilleux et Nicole Hamel, deux fonctionnaires dans la jeune trentaine domiciliés à L'Ancienne-Lorette, ont appris qu'ils étaient les gagnants du gros lot de \$2,382,000 de Loto-Québec.

par MARIE CAOINETTE
LE SOLEIL

Après quelques minutes d'incrédulité et plusieurs larmes pour digérer leur émotion, le couple a fait demi-tour. Ils ont cueilli leur fils de 10 ans, Steve, à l'école, et emprunté aussitôt « l'autoroute des rêves » (la 20) pour se rendre

aux bureaux de Loto-Québec à Montréal.

« J'avais l'intuition depuis la veille d'avoir gagné quelque chose, \$100 peut-être », raconte Gilles Veilleux, au cours d'une entrevue dans leur coquette résidence, hier en fin d'après-midi. Toute la famille est là, heureuse, encore fébrile et très fatiguée par toutes ces émotions. « On est

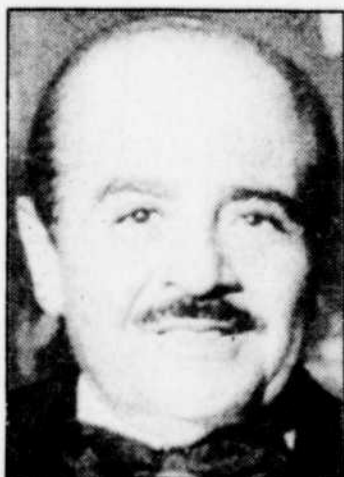
morts de fatigue. J'ai à peine dormi depuis que c'est arrivé », dira M. Veilleux. « Juste aller chercher un chèque de \$2 millions, c'est une grosse pression. »

Il reprend le fil des événements des derniers jours: « Nous n'avions pas eu le temps de vérifier nos billets et lundi matin, nous nous sommes arrêtés, sur le chemin du bureau, pour acheter le journal. »

« Au premier coup d'oeil, Suite A-2, Millionnaires...

Khashoggi, le plus grand marchand d'armes, arrêté

BERNE (AP, NYTNS) — Le Saoudien Adnan Khashoggi, 54 ans, l'un des plus grands marchands d'armes du monde, a été arrêté hier à Berne et placé en détention aux fins d'extradition.



Adnan Khashoggi

La police suisse a ainsi donné suite à une demande d'arrestation des autorités américaines qui accusent notamment Khashoggi d'avoir trempé dans une affaire

Suite A-2, Khashoggi...

300 sismologues discuteront du tremblement de terre du Saguenay

VICTORIA — Le tremblement de terre du Saguenay, survenu le 25 novembre dernier, est coeur des sujets les plus importants qui seront abordés à partir d'aujourd'hui, à Victoria, par quelque 300 sismologues venus du monde entier pour faire le point sur la terre qui tremble.

par CLAUDE TESSIER
LE SOLEIL

Le colloque de la Société de sismologie d'Amérique a lieu à Victoria, en Colombie-Britannique, la région la plus active au plan sismique au Canada avec 200 tremblements de terre par année. Il y a 40 ans cette année, les îles de la Reine Charlotte ont

connu le plus violent tremblement de terre jamais enregistré au Canada avec une magnitude de 8,1.

Dans cette région du Pacifique où le printemps se fait plutôt at-tendre cette année, les sismologues estiment qu'il faut s'attendre à ce qu'un séisme susceptible d'endommager des installations se produise à tous les dix ans. Le Sud-Ouest de la

Colombie-Britannique s'étend sur une zone de subduction, c'est-à-dire qu'une plaque lithosphérique nommée Juan de

Suite A-2, Sismologues...

Le journaliste Claude Tessier, chroniqueur scientifique au SOLEIL, est à Victoria, en Colombie-Britannique, pour rendre compte de la conférence sur les tremblements de terre qui réunit 300 sismologues venus de tous les parties du monde.

18^e salon international du livre de Québec
18 au 23 avril 1989

l'univers du livre!
Des centaines d'éditeurs de plusieurs pays
Des auteurs québécois et étrangers
Des colloques, tables rondes et conférences
Quiz littéraire argent-livre
Récital de poésie
Grands prix du Salon valeur de 10 000 \$

AU CENTRE MUNICIPAL DES CONGRÈS
Mardi ouverture à 19 heures
et tous les jours de 12 h à 22 h
(Sauf dimanche fermeture à 18 h)

Entrée:
Adulte: 3 \$
Enfant: 2 \$
Accompagné: 1 \$

Suites de la première page

Cocaïne...

Selon M. Roy, c'est la première fois qu'un pilote est impliqué dans une telle razzia. « Moi, je n'ai jamais été approché pour faire ce genre de transaction. Quant je débarque d'un navire avec ma valise, je suis inspecté par les douanes. Ne croyez pas qu'on se promène d'un navire à l'autre sur le fleuve et que notre métier nous permet de placer à notre guise de la drogue à travers les 1.000 containers d'un navire. Nos déplacements sont limités », précise-t-il.

Bien que cinq kilos d'une valeur de \$3,5 millions de cette précieuse drogue aient été saisis vers 17 h 30 lundi sur un terrain de stationnement d'un centre commercial ainsi que dans une maison à logements de la rue Chabrier à Laval, les limiers concentrent présentement toutes leurs énergies sur un navire en provenance d'Amérique du Sud et qui transporterait dans ses cales 1.000 kilos de cocaïne vers un port québécois.

Après la ligne dure adoptée par les Américains pour contrer les manoeuvres des caïds de la drogue, par chasse aérienne s'il le faut, c'est au tour des policiers canadiens et québécois de les traquer. La saisie d'un avion à Saint-Robert à la mi-mars, l'arrestation d'un ex-hockeyeur des Nordiques de Québec en février puis l'emprisonnement de deux Québécois au Pérou en janvier témoignent des récents efforts dans la lutte contre les trafiquants de drogue.

Millionnaires...

J'ai cru avoir cinq des six chiffres gagnants, mais Nicole a bien vu que c'était le gros lot. Le journal étalé sur le tableau de bord de la voiture et les billets gagnants dessus, ils se sont d'abord dits que cela ne se pouvait pas, pour ensuite pleurer un petit coup sous l'emprise de l'émotion. « On n'osait pas trop se laisser aller, il y avait plein de gens autour », ajoute Nicole Hamel.

Quand on leur demande la nature de leurs projets, le jeune couple répond sagement qu'il entend suivre les conseils de la famille, et ne pas prendre de décisions trop vite. « Il ne faut pas se précipiter, dira Gilles Veilleux, \$2 millions, ça se flambe vite. »

Ils font état cependant de plusieurs possibilités: prendre une année sabbatique, voyager, acheter une maison plus grande. S'il a de bons résultats scolaires, Steeve, qui est élève en quatrième année à l'école Notre-Dame, pourra avoir un ordinateur, ajoute papa Veilleux.

Chose certaine, ont-ils décidé dès lundi en se rendant à Montréal, ils n'achètent pas les Nordiques...

Les Hamel-Veilleux sont des acheteurs réguliers de billets de loterie et la chance, disent-ils, s'approchait d'eux. Il y a eu quelques gros gagnants parmi les collègues du bureau et les nouvelles fenêtres de l'édifice gouvernemental où travaille M. Veilleux viennent d'une entreprise où plusieurs ouvriers se sont partagés récemment un gros lot. « Je leur disais que la chance allait rentrer par là », blague-t-il. La combinaison chanceuse, une mise-éclair a été acquise au kiosque de loterie de Place Fleur de Lys à Québec.

Pour l'instant, la petite famille est en vacances et voudrait se faire oublier un peu.

Lauréat...

\$2.000 offerte par LE SOLEIL. Elle lui a été remise, hier soir, par le président et éditeur Robert Normand. LE SOLEIL accorde aussi des bourses, de \$500 et \$300, aux lauréats des deuxième et troisième prix. Qui sont-ils? D'où viennent-ils? Le hasard a voulu qu'ils soient tous

deux de Québec. Sylvie Moisan, d'abord, une étudiante au doctorat en création littéraire à l'université Laval. Son roman *Le coeur net* paraîtra cet automne aux Quinze. Le troisième prix va à Maurice Villeneuve, attaché d'administration au ministère des Transports, qui a écrit *Le voyant*. M. Villeneuve est membre de l'Association des écrivains canadiens, ce qui démontre qu'il n'est pas toujours nécessaire d'avoir encore publié pour être reconnu.

Premier coup d'oeil

Après toutes ces récompenses et ces discours, il ne restait guère de temps, du moins hier soir, pour une visite approfondie du Salon. Assez tout de même pour s'apercevoir que le PDG a mis fin au jeu des tourniquets, qui nous permettait d'obtenir une idée assez précise du nombre de visiteurs. Maintenant, on entre directement dans le Salon. De plus, la disposition des kiosques a été modifiée. Les allées sont plus larges ce qui, dans la salle principale, évite de remarquer, au premier coup d'oeil, la liste des absents que sont les distributeurs Gallimard, Québec-Livres et Prologue. N'empêche que dans la deuxième salle, à droite entrant, il y avait des stands de vides, hier soir. De même, au bout des allées, on a installé des tables avec parasols pour boucher les trous. Ce qui a aussi l'avantage de favoriser la détente.

Autres textes en page D-1

Sismologues...

Fuca glisse sous la région au rythme de 4 cm par année. C'est ce qui cause souvent des tremblements de terre dans la région de l'île de Vancouver.

Le tremblement de terre du 25 novembre au Saguenay prend la vedette à cette réunion de scientifiques parce qu'il a été le plus important à se produire depuis 50 ans dans l'Est habité de l'Amérique du Nord; il a été important avec une magnitude de 6 à l'échelle de Richter. C'est aussi un des séismes du monde les plus enregistrés par les instruments d'observation déployés sur place.

En effet, un séisme précurseur de M 4,1, le 23 au matin, avait attiré les sismologues qui ont installé une batterie d'appareils de mesure. Deux jours plus tard, un violent séisme a eu lieu à 18 h 46, à 36 kilomètres au sud de Chicoutimi, dans la réserve faunique des Laurentides.

Les scientifiques ont ainsi pu recueillir une moisson inespérée de données, en particulier grâce aux premiers enregistrements de mouvements forts par les accéléromètres. Les Américains et les Canadiens attendent avec impatience la communication des résultats pour déterminer les effets de futurs tremblements de terre sur les ouvrages de génie civil (édifices, routes, ponts, barrages, chaussées, pipelines) réalisés depuis un demi-siècle.

Les sismologues ont pu déterminer que le foyer de ce séisme se trouvait à 29 kilomètres dans la croûte et terrestre. Le tremblement de terre du Saguenay bat le record de profondeur des tremblements de terre enregistrés dans l'Est de l'Amérique du Nord. Celui de 1968 dans l'Illinois avait un foyer situé à 25 kilomètres de la surface de la terre.

Une dizaine d'exposés techniques porteront sur le tremblement de terre du Saguenay. Ils seront donnés surtout par les experts canadiens, notamment ceux de la Commission géologique du Canada, l'organisme responsable de l'observation des nombreux séismes qui se produisent chaque année au Canada.

Le M6 du Saguenay a créé un ébranlement soudain et violent dans la population québécoise. Il en sera question à Victoria tout comme sera présenté un historique des tremblements de terre au Québec. Il pourrait y avoir des révélations sensationnelles.

En effet, le tremblement de terre de 1534-1535 qu'on situait à l'est de Québec aurait eu lieu, selon une interprétation historique, au sud-est de la baie Georgienne (le comté actuel de Simcoe) en Ontario. La Huronie est voisine de deux régions actives au plan sismique, celle de l'Ouest

DEMAIN DANS

LE SOLEIL

Un cahier spécial sur la pêche

LE SOLEIL publiera dans son édition de demain un cahier spécial de huit pages à l'occasion de l'ouverture de la prochaine saison de pêche qui se fera le vendredi 28 avril. Ces pages, insérées dans le tabloïd SPORT, ont été réalisées avec la collaboration du chroniqueur André-A. Bellemare.



du Québec et celle du nord des États-Unis. De plus, ce séisme aurait eu lieu plutôt entre 1590 et 1600 et non quand Jacques Cartier était à Québec.

Khashoggi...

de recel. Il a aidé Ferdinand et Imelda Marcos à dissimuler l'achat de quatre immubles pour une somme d'au moins \$103 millions US et un vol de tableaux en 1986.

Conformément au traité bilatéral entre la Suisse et les États-Unis, les autorités américaines disposent maintenant d'un délai maximal de 60 jours pour présenter une demande d'extradition formelle.

Khashoggi, domicilié à Paris, a longtemps été considéré comme un des hommes les plus riches du monde. Sa spécialité était le travail d'intermédiaire, c'est-à-dire qu'il mettait des hommes d'affaires en relation.

Il a été mêlé à la plupart des gros contrats de ventes d'armes signés sur la planète dans les années 70. Son nom a également été évoqué dans de nombreux grands scandales du trafic international d'armes, de Lockheed à l'Irangate.

Khashoggi, accompagné de plusieurs autres personnes, dont sa fille Nabila et son avocat Frank Morse, est arrivé lundi à l'hôtel bernois Schweizerhof, un cinq étoiles dont il est un client régulier depuis des années. Il voulait suivre un traitement médical dans la capitale suisse.

Une de ses connaissances a fait savoir hier qu'il avait été « totalement surpris » par l'arrestation.

Khashoggi fait l'objet d'un mandat d'arrêt délivré le 24 mars dernier par le magistrat américain Naomi Buchwald, ainsi que d'un acte d'accusation, établi le 9 mars par une cour fédérale de New York, portant sur des délits contre le patrimoine et plus précisément de transactions immobilières illégales.

Autre texte et photo en page D-8

LA QUOTIDIENNE

tirage du 18 avril

1-6-9

2-8-1-8

LE 31 POUR L'ÉTÉ



« l'exclusivité du 31... »

LE DOUBLE-CROISÉ
TROPICAL

339,95

c'est le complet conçu pour la saison estivale... la pure laine d'été de type tropical est caractérisée par un tissage qui permet une très grande circulation d'air d'où la renommée de son confort et ses qualités de tenue exceptionnelles... ici, à carreaux prince-de-galles en noir et blanc, relevés par le bleu lavande, le rose, le menthe, style double-croisé à crans aigus, poches à rabat, pantalon double plis, 38 à 44, rég. 395,00 porté avec chemise perry ellis 75,00 et cravate exclusive 50,00



▲ en exclusivité d'Italie...

NOS CHEMISES LIN-JACQUARD

59,95

une valeur tout à fait exceptionnelle... des chemises pur lin aux qualités de confort indiscutables... un choix unique de motifs-carreaux et de couleurs unies... la beauté remarquable du tissage jacquard... des styles manches courtes et longues... une collection d'Italie, à voir seulement au 31... p.m.g.t.g... rég. 95,00

la maison



simons

PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC



Denis Charbonneau, à son arrivée au palais de justice de Québec, hier, où il a été accusé de vol et d'évasion.

L'évadé gardé à Parthenais

La SQ ne veut plus courir de risque

La Sûreté du Québec ne court plus de risque avec le détenu Denis Charbonneau. Le Montréalais de 25 ans, qui avait faussé compagnie aux gardiens du bloc cellulaire du quartier général de la Sûreté du Québec, dimanche matin, sera détenu au quartier général de la rue Parthenais, à Montréal, en attendant son procès.

par ISABELLE JINCHEREAU
LE SOLEIL

Hier au palais de justice de Québec, Charbonneau a été accusé de vols de vêtements et d'arme, d'évasion de garde légale et de vol de voiture. Il a plaidé non coupable et subira son enquête vendredi.

L'individu a finalement été rattrapé dans le Vieux-Montréal, 30 heures après avoir enfilé la veste d'un agent, dérobé son arme, ses clés et sa voiture neuve, pendant que ses géoliers faisaient la pause dans un

local adjacent à sa cellule.

Le ministre de la Sécurité publique, Gil Rémillard, a déjà déclaré qu'il y avait eu une faute de la part d'un ou plusieurs policiers dans cette histoire et qu'il lirait le rapport d'enquête interne de la SQ avant d'agir dans ce dossier. Selon un officier, s'il n'aboutit pas devant la Commission de police, ce rapport risque de ne jamais être publié parce que la SQ ne veut pas de démêlés avec le puissant syndicat des policiers provinciaux et qu'elle préfère laver son linge sale en famille.

Saint-Nicolas, Charny et Saint-Romuald insistent

Rive-Sud : trois villes réclament le pont de Québec à sens unique

SAINT-NICOLAS — Au moins trois villes de la Rive-Sud, soit Charny et Saint-Nicolas et Saint-Romuald, ont déjà demandé au ministre des Transports du Québec, M. Marc-Yvan Côté, de faire diligence dans la planification des travaux à effectuer pour rendre à sens unique les deux voies du pont de Québec aux heures de grande affluence.

par GILLES PEPIN
LE SOLEIL

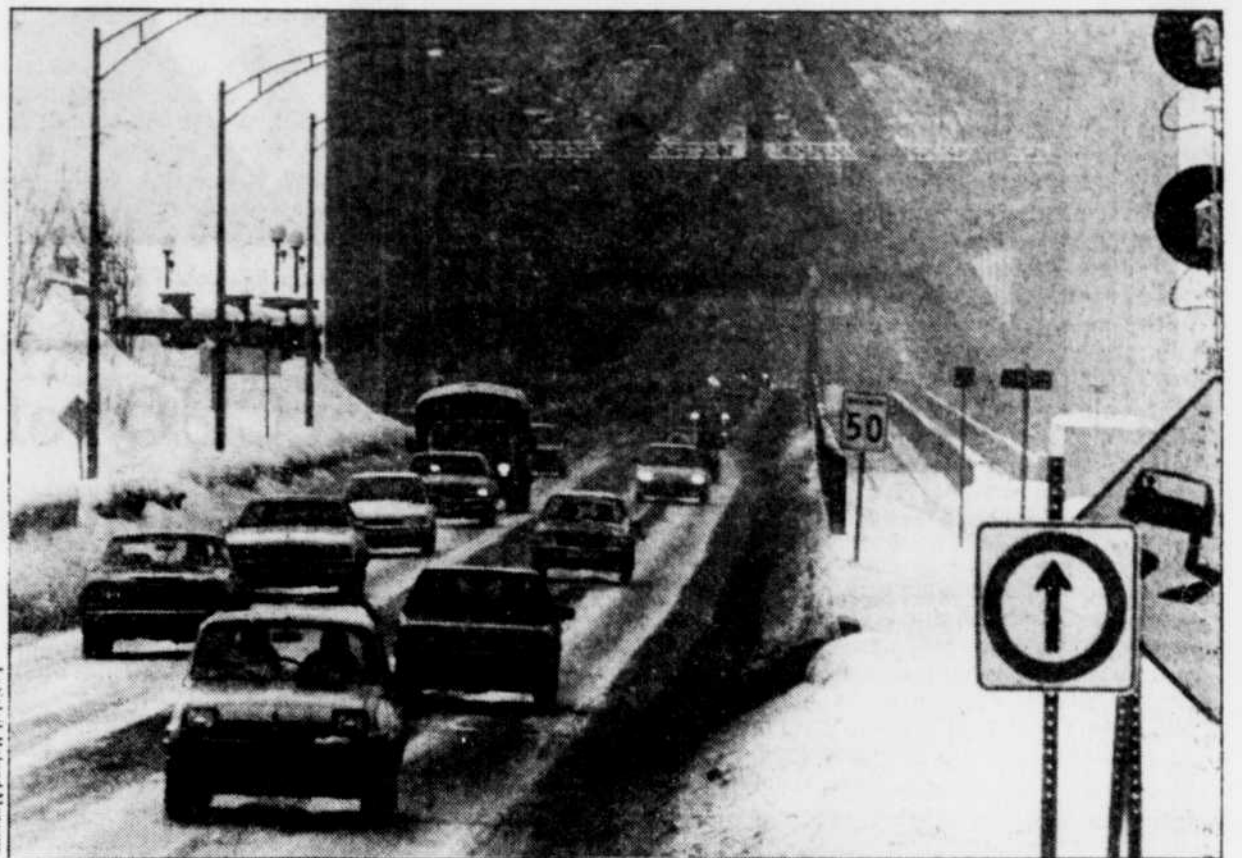
Lundi soir, c'étaient les édiles de Saint-Nicolas qui adressaient unanimement la requête à l'autorité gouvernementale, après avoir entériné la conclusion de l'étude déjà effectuée pour le compte du ministère et visant l'amélioration de la circulation entre les deux rives du Saint-Laurent.

Charny en avait fait autant, deux semaines plus tôt, et il est à prévoir qu'à la suite de la séance du conseil de la Municipalité régionale de comté des Chutes-de-la-Chaudière, qui a eu lieu hier soir, les sept autres villes de ce territoire insisteront à leur tour sur la nécessité de hâter la réalisation des plans et l'exécution des travaux recommandés.

Dans ce contexte et dans le but d'améliorer aussi l'accès au pont de Québec, la corporation municipale de Saint-Nicolas a récem-

ment donné un mandat au groupe Roche. Des études préliminaires sont commandées pour l'élargissement de la route Marie-Victorin

jusqu'au ciné-parc, un ouvrage qui pourra sans doute être réalisé avec une forte participation du gouvernement provincial.



Au mois de février, les étudiants en génie civil de l'université Laval, dans le cadre de leur course à l'exploit, avaient fait l'expérience du pont de Québec à sens unique.

« Un prétexte pour la grande place », disent les maires

Pour Sainte-Foy et Beauport, le métro de surface est inutile

Un métro de surface, c'est un investissement de luxe de plusieurs millions. Le gouvernement du Québec et la Communauté urbaine de Québec (CUQ) devraient plutôt consacrer ces sommes au traitement des eaux usées et à la recherche de solutions au problème de la disposition des déchets de la région.

par BENOÎT ROUTHIER
LE SOLEIL

La mairesse de Sainte-Foy, Mme Andrée Boucher et le maire de Beauport, M. Jacques Langlois, n'en démordent pas : le métro de surface est loin d'être une nécessité et son prétexte, c'est la « grande place ».

M. Langlois, pour qui la « grande place » est « un caprice »,

Des priorités

La mairesse de Sainte-Foy ne croit pas non plus à la nécessité d'un métro de surface. Et même si l'on avait décidé de construire l'axe est-ouest (Beauport-Sainte-Foy), elle ne serait pas plus favorable.

Pour Mme Andrée Boucher, il faut en tant que société, s'établir des priorités. Et dans la région, c'est le traitement des eaux usées et le recyclage des déchets.

pense qu'un métro de surface de plusieurs millions n'est pas justifié pour desservir la population régionale. Par exemple, les gouvernements provincial et fédéral devraient plutôt investir dans des lignes ferroviaires rapides entre New York, Boston, Toronto, Montréal et Québec de façon à attirer plus de touristes et hommes d'affaires dans la région. Cette initiative aurait l'avantage d'augmenter le nombre de visiteurs, tandis qu'un métro de surface ne ferait que vider les commerces de la banlieue au profit de la « grande place ». Un métro de surface, c'est à toutes fins utiles investir des millions de dollars pour « se voler la clientèle » les uns les autres !

M. Langlois dit qu'il y a 15 ou 20 ans, la région a fait son choix de transport. En construisant des autoroutes, elle a choisi l'automobile. « Vivons avec. »



M. Jacques LANGLOIS

64 accusations de faux contre un Rimouskois

MONT-JOLI — Un entrepreneur de service de messagerie de 57 ans de Saint-Gabriel de Rimouski a été accusé, hier, d'avoir fabriqué de faux certificats d'emploi. Ces papiers auraient permis à une cinquantaine de personnes de toucher illégalement des prestations d'assurance-chômage pour près de \$300,000 entre 1984 et 1988.

par ISABELLE JINCHEREAU
et JEAN-CLAUDE RIVARD
LE SOLEIL

Représenté par Me Yvon Pelletier, M. Eldège Claveau, 57 ans, exploitant une entreprise de messagerie à contrat avec la Société des postes, a nié toute culpabilité aux 64 chefs d'accusation portés contre lui. Le ministère public, représenté par Me Yvan Fortin, lui reproche d'avoir fabriqué de faux documents.

Une cinquantaine de personnes qui ont illégalement bénéficié de ces documents, pourraient aus-

si être bientôt traduites devant les tribunaux relativement à cette affaire, mise au jour par la Gendarmerie royale canadienne.

M. Claveau a opté pour un procès devant un juge sans jury. Le juge Charles-B. Quimper, de la chambre criminelle de la cour du Québec l'a libéré, puis a fixé son enquête préliminaire au 19 juin. Par ailleurs, le maire de Saint-Gabriel, Charles-Eugène Deschênes, a démenti une information véhiculée par certains médias, voulant que l'accusé avait déjà été maire ou avait oeuvré au sein de l'administration municipale.

Le tribunal se prononce aujourd'hui sur une requête de non-lieu de Me Guy Bertrand

Le juge Réjean Paul rendra sa décision, cet après-midi, sur une requête pour non-lieu présentée, hier, par Me Guy Bertrand. Ce dernier soutient qu'il y a absence totale de preuve dans son accusation pour outrage au tribunal.

par RICHARD HENAUULT
LE SOLEIL

Encore hier, bon nombre d'avocats ont suivi avec attention la procédure à laquelle est soumise Me Bertrand à la suite de propos reprochés par le juge Claude Jourdain dans le procès de Mireille Coderre. Avant que s'achève l'échange sur le non-lieu, le mandataire du Barreau dans cette cause, Me Serge Ménard, a eu l'occasion de faire connaître le point de vue de l'organisme.

Au début de la journée, toutefois, c'était le tour du procureur de la Couronne, Me Jacques Trudel, de réclamer un voir-dire sur deux éléments de preuve. Le premier consistait en l'enregistrement de l'entrevue que Me Bertrand a accordée à une station de radio après le prononcé du verdict dans le procès de Mireille Coderre. Le second était également un enregistrement mais, cette fois, d'une émission radiophonique de ligne ouverte au cours de laquelle, quelques jours après le verdict, il avait

abondamment été question de l'affaire Coderre.

En amenant ces enregistrements, la Couronne voulait faire une preuve d'intention et démontrer que les propos de Me Bertrand avaient discrédité l'administration de la justice. Évidemment, ce dernier s'est opposé au dépôt des enregistrements, soutenant que le juge Paul doit s'en tenir à la citation pour outrage au tribunal, citation que le procureur général ne peut modifier.

Le président du tribunal a donné raison à Me Bertrand, estimant qu'il serait « hautement dommageable » de permettre à la Couronne de se servir des enregistrements pour faire une preuve d'intention. Ceci, a ajouté le juge Paul, aurait vicié le processus en cours.

Non-lieu

Dès lors, la preuve de la Couronne s'est trouvée close et Me Bertrand a présenté sa requête pour non-lieu. Il a longuement plaidé sur celle-ci, revenant fréquemment sur des arguments in-

voqués lundi quand il a soulevé trois objections préliminaires en droit rejetées ensuite par le juge.

« Les cours ne sont pas des petites fleurs fragiles qui fanent à la chaleur de la controverse », a lancé à un certain moment Me Bertrand en citant un texte de jurisprudence. Il voulait ainsi souligner que les juges doivent accepter la critique, d'autant plus, a-t-il affirmé, que les termes auxquels réfère la citation sont ceux-là mêmes de la Charte des droits.

Utilisant encore abondamment la jurisprudence, Me Bertrand a soutenu que l'avocat a le devoir moral de dénoncer l'injustice qu'il constate. Ses propos au juge Jourdain, a-t-il ajouté, pourraient être interprétés comme une invitation polie à ce dernier de se récuser. Mais il n'a pas saisi la « chance de s'en tirer honorablement », selon les termes de l'avocat, et a rejeté la requête qu'il lui présentait.

Le procureur de la Couronne a quant lui demandé comment il pourrait y avoir absence totale de preuve alors que le juge Paul a spécifiquement reconnu lundi que la citation est suffisamment complète et précise. De plus, Me Trudel a soutenu que la partie adverse s'était contredite en af-

firmant que l'administration de la justice souffrait de discrédit, puis en le niant ensuite.

Ne pas banaliser

Après l'intervention de la Couronne, le représentant du Barreau a voulu faire connaître le point de vue de l'organisme, compte tenu que la procédure risque de prendre fin abruptement si le juge prononce le non-lieu. Le Barreau, a dit Me Serge Ménard, considère important que l'infraction d'outrage au tribunal ne soit pas banalisée.

Aussi devrait-elle continuer à n'être utilisée que dans des cas exceptionnels : comme en Angleterre, a mentionné Me Ménard, ou aucun avocat n'a été trouvé coupable d'une telle infraction depuis 60 ans. Ceci, d'après l'ancien bâtonnier, évitera aux avocats d'être intimidés dans leurs plaidoiries.

Pour les jeunes plaideurs, par ailleurs, il s'avère particulièrement important que le juge fasse des avertissements avant de passer à la citation pour outrage au tribunal, ce qui, incidemment, n'a pas été fait dans le cas Bertrand. Enfin, de dire Me Ménard, la magistrature aurait avantage à tenir compte des pouvoirs réglementaires du Barreau.

ACHAT SPECIAL

Le polo, tricot de pur coton naturel, marine, bleu, rouge blanc, rég. \$42. **29.95**

Norman

VOIR P. 7

Marguerite-d'Youville accueillera toujours les élèves handicapés

LÉVIS — Les élèves lourdement handicapés de la Commission scolaire Pointe-Lévy pourront continuer de fréquenter l'école Marguerite-d'Youville de Lévis en septembre prochain.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

« La voix de la logique s'est finalement fait entendre », clame hier soir, la présidente du comité d'école, Mme Suzanne Pineau. Les parents de ces enfants souffrant d'une déficience intellectuelle moyenne ou profonde, souvent accompagnée d'un handicap physique ou d'une méadaptation socio-affective majeure, ont lutté pendant plusieurs mois pour garder l'école spécialisée ouverte.

Un autre parent, Mme Marie-Claude Jaffrézic, se demandait pour sa part si le combat était bel et bien terminé ou s'il ne faudrait pas encore se mobiliser l'an prochain.

Si les commissaires ont convenu que la scolarisation en bloc des 37 élèves de Marguerite-d'Youville dans des écoles dites régulières était irréalisable, compte tenu de la lourdeur de certains cas, ils croient toutefois qu'un bon nombre d'é-

lèves pourront être intégrés dans un milieu plus normalisant.

Le directeur des services de l'enseignement, M. Richard Gagnon, a expliqué que l'on procédera à l'analyse cas par cas des élèves que l'on croit en mesure d'être intégrés dans une autre école de la commission scolaire.

M. Gagnon précise que le mécanisme d'études de cas se fera en étroite collaboration avec les parents qui auront, en quelque sorte, le dernier mot sur le transfert de leur jeune de Marguerite-d'Youville à l'école Christ-Roi, pour ce qui est des élèves d'âge primaire, ou dans l'un des établissements de niveau secondaire de la Commission scolaire régionale Louis-Frédéric, à Lévis ou à Lauzon.

Le directeur des services de l'enseignement sait déjà pertinemment que 10 des 15 élèves du primaire ne seront pas intégrés en raison de l'absence d'autonomie et de locomotion.



Le chef du RP, Jean-Paul L'Allier

« Grande place » : L'Allier demande à Pelletier d'être plus réaliste

Le chef du Rassemblement populaire estime que le maire Jean Pelletier devrait consacrer ses énergies à préparer un projet de « grande place » plus réaliste et plus acceptable plutôt que de chercher à mettre la responsabilité d'un échec éventuel sur le dos du gouvernement du Québec.

par RICHARD CÔTE
LE SOLEIL

Le maire Pelletier avait affirmé, lundi, que « s'il fallait que ce projet de \$300 millions échoue faute de pouvoir compter sur une aide financière de l'État, le gouvernement devrait porter l'odieux de la situation ». M. Pelletier avait lancé cette affirmation en réaction à l'hésitation du gouvernement québécois à investir dans un système

de transport en commun rapide devant relier Charlesbourg au centre-ville de Québec, l'une des conditions posées par Citicom pour investir dans le projet de la « grande place ».

Alternatives

De l'avis de M. Jean-Paul L'Allier, le maire de Québec devrait prendre le temps de se pencher sur des solutions de rechange moins coûteuses qui pourraient

être tout aussi satisfaisantes.

« De plus, il est incroyable de voir à quel point le maire a perdu le leadership de ce projet pour l'abandonner à une société qui n'a pas de concurrence dans ce dossier », de dire M. L'Allier.

« Non seulement le projet de la 'grande place' ne correspond ni aux désirs ni aux besoins des Québécois, a-t-il ajouté, mais de plus il est aberrant de constater que depuis l'annonce du projet, l'investissement de Gagnon-Citicom rétrécit sans cesse tandis que les coûts pour la communauté augmentent ». Selon le chef du Rassemblement populaire, on en est rendu au point qu'à chaque dollar « privé » investi correspond un dollar « public »!

M. L'Allier estime que le projet vise notamment à bloquer le développement de Sainte-Foy et qu'il serait préférable que les villes de la région travaillent ensemble plutôt que d'exacerber une compétition qui ne peut que nuire à leur progrès.

Le chef du parti municipal d'opposition considère que le projet a été mal préparé sous divers aspects : une fragile étude Pluram sur les coûts, on n'a pas tenu compte de l'impact sur l'environnement humain, le projet est très faible au niveau de l'habitation, la ville ne négocie qu'avec un seul promoteur, etc.

Rencontre

Par ailleurs, le chef du RP a indiqué que des représentants de son parti, dont lui-même, ont rencontré, hier matin, les membres du caucus régional du Parti libéral du Québec pour faire un tour d'horizon des questions chaudes touchant la grande région de Québec.

Selon M. L'Allier, « la discussion s'est tenue dans un esprit très ouvert » et a permis de reviser la situation dans les dossiers de la « grande place », du système de transport rapide et des actions à prendre pour assurer un développement harmonieux de la Colline parlementaire.

La CUQ refuse la réduction des subventions de l'Environnement

La Communauté urbaine de Québec (CUQ) ira demander au ministère de l'Environnement du Québec de maintenir les subventions relatives au traitement des eaux usées au niveau où elles étaient, il y a deux ans.

par BENOÎT ROUTHIER
LE SOLEIL

Certains maires ont réagi fortement, hier, à l'assemblée du conseil de la CUQ, devant un rapport sur le contrôle des débordements des réseaux d'égout qui révèle que les subventions gouvernementales pour l'établissement de séparateurs statiques tourbillonnaires (SST) sont réduites à 75 % et 66 % selon que les travaux sont réalisés par les municipalités ou la CUQ. Or ces subventions étaient de l'ordre de 85 ou 90 %, il y a deux ans.

Une telle diminution signifie une participation beaucoup plus importante de la part des municipalités concernées ou de la CUQ, il va sans dire.

Et le problème est urgent car si l'on veut « retourner au fleuve » en 1992 il est nécessaire que les

SST (à toutes fins utiles des réservoirs qui retiennent les eaux usées de débordement et se vidangent dans les réseaux d'interception plus tard) soient installés à la même date. A la CUQ, on pense à ce que dira la population, si après avoir dépensé \$350 millions pour le traitement des eaux usées, il y a encore de la pollution dans le fleuve Saint-Laurent...

Par ailleurs, une lueur d'espoir réside dans la possibilité que les subventions soient de l'ordre de 95 % dans le cas des municipalités et de 90 % dans le cas de la CUQ pour l'installation des SST mêmes. La subvention serait moindre pour les conduites d'aménées, considérées comme des travaux d'interception et non de traitement des eaux.

Aux municipalités ou à la CUQ?

Est-ce que les SST devront être

à la charge des municipalités ou de la CUQ? La discussion risque d'être rude. Certaines municipalités, comme Sainte-Foy, où on prévoit l'installation de cinq bassins de rétention des eaux usées de débordement, et celles où on n'en a pas besoin, ont intérêt à ce que ces travaux soient à la charge des municipalités.

Les autres ont toutes intérêt à ce que les coûts soient répartis entre les municipalités de la CUQ, quoique dans le cas de Québec la différence n'est que de 4 %.

Beaumont sauverait plus de \$115,000 annuellement si les travaux étaient à la charge de la CUQ. Le maire Jacques Langlois ne veut pas payer seul pour des réservoirs rendus nécessaires par des usines de traitement contre lesquelles sa ville a voté!

Le président de la CUQ, M. Michel Rivard, a laissé entendre que si les municipalités avaient installé des conduites séparées pour l'égout pluvial et l'égout sanitaire sur leur territoire, elles n'auraient pas besoin de SST.

Lévis-Lauzon: une première démarche pour construire un nouveau poste de police

LÉVIS — Le conseil municipal de Lévis fait un premier pas en prévision d'équiper la future ville de Lévis-Lauzon d'un nouveau poste de police.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

Lundi soir dernier, les édiles ont adopté une résolution annonçant qu'ils vont bientôt entreprendre des démarches afin de se porter acquéreur d'un terrain sur le boulevard de la Rive-Sud, à proximité de la rue Saint-Omer.

En février dernier, à l'occasion de la présentation du projet de regroupement devant la presse, les maires Vincent Chagnon (Lévis) et Jean-Marc Lessard (Lauzon) reconnaissent qu'il fallait songer à se doter d'un nouvel équipement pour loger la force constabulaire de la nouvelle ville qui comptera sur un effectif de 52 personnes.



595\$

Valeur de remplacement:
875\$

Un duo de perfection

Nos dormeuses à diamant... un duo de perfection. Le brillant éclat et la beauté éternelle des diamants.

Les diamants ne sont pas tous identiques. Taille, couleur et pureté: voilà toute leur différence. Nous félicitons nos gemmologues d'avoir trié des milliers de diamants afin de trouver des pierres s'harmonisant parfaitement. Un travail qui reflète nos exigences pour juger un diamant par sa qualité et non seulement par sa taille.



Nos dormeuses et pendentifs sont sertis sur or 14 ct.
Dormeuses, 3 tailles: 595\$, 795\$ et 995\$. Valeurs de remplacement: 875\$, 1100\$, 1375\$.
Pendentif et chaîne: 795\$. Valeur de remplacement: 1100\$.

La boîte bleue de Birks... notre promesse de valeur, de qualité et de savoir-faire.

BIRKS

Du 19 au 29 avril dans le MAIL EST, c'est le Salon de la rénovation à PLACE LAURIER. L'occasion rêvée d'y trouver l'idée appropriée et les gens pour la réaliser. Venez profiter des conseils en rénovation de nos exposants:

- CLÔTURE ORLEANS LTEE
 - Clôtures
 - PASCAL
 - Kiosque d'inf comment installer
- SEARS
 - Revêtement extérieur en aluminium...
- CLAUDE MIVILLE INC.
 - Thermopompe, échangeurs d'air...
- ESCALIERS JEAN-LOUIS QUELLET
 - Escaliers et rampes
- PLANCHER BOIS FRANC 2000 INC.
 - Planchers de bois franc
- MENUISERIE CLAUDE LAROCHE INC.
 - Mobilier de parterre, balançoires
- ASPIRATX INC.
 - Aspirateur central
- DONAT FLAMAND INC.
 - Portes et fenêtres
- SALLE DE BAIN OASIS
 - Salle de bain, accessoires
- ESCALIERS GILLES INC.
 - Escaliers et rampes
- LES GOUTTIÈRES CHATEAUDALE INC.
 - Gouttières
- CUISI BOUTIQUE MKS DE LA CAPITALE INC.
 - Armoires de cuisine
- H2O MARCOUX ENR
 - Purificateur d'eau

De plus, participez au concours «rénovez avec nous», tentez votre chance de gagner l'un des six prix dont le grand prix de 25 000,00 \$ pour la rénovation de votre maison. Les coupons et les règlements du concours sont disponibles chez tous les marchands de PLACE LAURIER.

immensément constructive!

Réduction de personnel et de services aux élèves

Le budget de la Commission scolaire de Charlesbourg amputé de \$1.3 million

Les compressions budgétaires de \$1.3 million que s'appête à effectuer la Commission scolaire de Charlesbourg signifient des réductions de personnel et une diminution de la qualité des services aux élèves.

par VINCENT CLICHE
LE SOLEIL

C'est l'évaluation qu'ont faite, hier en conférence de presse, les représentants de trois catégories de personnel de la commission scolaire face au budget qui sera présenté pour adoption aux commissaires, mercredi prochain.

Ce budget crée beaucoup d'inquiétude parmi le personnel de soutien, les professionnels et les enseignants qui estiment qu'au moins 21 postes seront abolis et que les services directs aux élèves seront touchés.

Selon Mmes Hélène Bouchard, enseignante, Louise Mercier, secrétaire d'école, et M. Jean-Claude Barrette, professionnel, l'implantation des nouveaux programmes serait affectée d'une compression de l'ordre de \$100,000.

De plus, la réduction de \$212,000 de la masse salariale des professionnels aura un effet direct chez certains élèves que ce soit en animation de pastorale, en orientation scolaire, en psychologie, en rééducation du langage, ou dans des matières comme l'éducation physique et l'anglais.

Du côté des enseignants, la compression est de \$110,000 et aura pour effet notamment d'augmenter le nombre d'élèves par groupe ou encore de hausser la tâche d'enseignement diminuant ainsi les périodes disponibles pour l'encadrement.

Chez le personnel de soutien, 24 postes sont touchés dont 15 abolis pour une coupure globale de \$185,000. Ainsi, on fait disparaître le poste de technicienne en documentation et des postes de techniciens en éducation spécialisée seront également abolis.

Les représentants des employés ont rappelé qu'au cours des cinq dernières années, 48 postes ont disparu chez les enseignants. Ils croient que s'il doit y avoir des compressions budgétaires, les cadres scolaires devraient être davantage mis à contribution puisque le déficit prévisible serait dû en grande partie à trop de personnel à ce niveau. Actuellement, il ressort qu'il y aurait sept cadres en trop.

La direction générale

Jointe au téléphone après la conférence de presse, la directrice

générale de la Commission scolaire de Charlesbourg, Mme Cécile Melançon, a admis que la situation présente peut faire mal.

« Depuis cinq ans, nous avions un surplus financier qui nous permettait de supporter un excédent de personnel et de garder une grande qualité des services aux élèves, dit-elle. On a reporté l'échéance, mais tous savaient qu'on devait tôt ou tard effectuer un virage important. »

Selon elle, ce moment est arrivé et la commission scolaire a demandé à toutes les catégories de personnel leur collaboration pour diminuer les effets que les compressions auront sur la qualité des services aux élèves.

Pour Mme Melançon, la qualité de ces services n'est pas mise en péril avec le prochain budget. Elle estime même que la clientèle de la CS de Charlesbourg bénéficiera de services d'une qualité supérieure à la moyenne provinciale.

Enfin la directrice générale évalue que l'abolition de trois postes de cadres sur 45 représente un effort important pour cette catégorie de personnel.



Alain BOUCHARD

Le mal d'écrire

J'ai devant moi l'affiche qui annonce la parution du livre *L'enfant de 7000 ans*, de Bernard Cléry. Et j'ai un frisson. A cause de la merveilleuse tête d'enfant qu'on y aperçoit ; et même si je sais que c'est exactement pour ça qu'on l'a placée là. Mais aussi parce qu'il est question d'un nouveau livre.

Je suis ainsi les livres. Presque inconditionnellement impressionné. Ça frôle la simplicité d'esprit. Je sais qu'il s'écrit plein de conneries dans plein de livres. Des savants ont déjà dit que beaucoup de livres ne devraient pas être publiés. Mais je suis toujours ému, chaque fois. Une sorte de respect maladif. Comme pour les journaux.

Peut-être parce que je suis incapable d'en écrire un. Et que j'ai la chance, malgré tout, de savoir un peu le mal de ventre que ça fait d'écrire, quand on y met un peu de sa sueur et de sa fibre. Ça tire de partout. Puis, chaque fois, une manière de libération.

Je lis toutes sortes de livres. Quasiment n'importe quoi, en fait. Je suis tellement impressionné que je m'impose même des lectures arides, laborieuses, compliquées, débiles, tiens. Debiles dans le sens d'anti-plaisir. C'est carrément du boulot. Et du grand. *Sociologie de la connaissance*, par exemple. Je lis en me disant : si un type s'est donné tant de mal pour pondre cette brique, il faut que je m'en donne au moins le 10e pour passer à travers. Je sais que c'est idiot. Je sais que j'ai le droit de choisir. Mais c'est comme ça.

C'est pourquoi, du reste, je suis content qu'il y ait des critiques de livres. Des gens capables de dire : ça, m'sieur dame, c'est ordinaire. Ou : ça, c'est carrément de la merde. Tout en sachant, eux aussi, les critiques, combien ça tire dans le ventre d'écrire. Ils me protègent un peu contre ma maladie de lire n'importe quoi. Sérieux. Mais je dis bien un peu. Le mal est trop profond.

Ce qui me sauve, finalement, c'est que je n'ai pas autant de temps que je le voudrais pour lire des livres. Même que j'en manque pas mal. Du temps et des livres. Et quand je n'ai pas beaucoup de temps, je me sens autorisée à ne lire que des choses qui me font lever de terre. Je me sens comme dispensée de la règle de lire de l'indigeste parce que quelqu'un s'est donné la peine de l'écrire.

Fête du français

Ce que je lis, de ce temps-ci ? *Riches contre pauvres* (Denis Fortin) ; *Beyond Within* (Srichinmoy) ; *Reponse à la nouvelle droite* (Georges Hourdin) ; *Comment faire l'amour à un nègre sans se fatiguer ?* (Danny Laferrière) — celui-là, c'est le collègue Léonce Gaudreault qui l'a glissé dans mon casier, en me jurant que le livre était meilleur que le film ; *The Power That Be* (David Halberstam) ; *Putain d'Amérique* (Philippe Romon) ; *Ma vie* (C.G. Jung). Je viens de finir *Le Roi heureux* (Jacques Bertin) ; et je vais commencer *Le plaisir de la liberté* (Pierre Bourgault), bien en retard en apparence, parce qu'il a déjà trois ans. Mais un livre, a mon avis, reste frais et neuf aussi longtemps que vous ne l'avez pas lu. Quand je dis que je lis tout ça en même temps, pour moi, en même temps veut dire de front ; et ça peut vouloir dire un front très étiré. Par exemple, Halberstam, ça doit faire trois ans que je suis dedans. J'en lis quelques pages de temps en temps. C'est un ouvrage sur l'empire des grands médias (CBS, Time, etc.) américains, qui pour un journaliste peut devenir une sorte d'ouvrage de références.

C'est donc évident que je vais aller faire un tour au *Salon du livre*. Un grand tour. Que je vais être impressionné des centaines et des centaines de fois, parce qu'on y trouve des centaines et des centaines de livres. Et que je vais me sentir petit de ne pas pouvoir en écrire un, moi aussi.

L'adolescente qui m'a remis la lettre est très impressionnée par les livres et l'écriture, elle aussi. C'est même pour ça qu'elle a participé au petit concours réservé aux jeunes, à la gloire du français, comme l'avait voulu le *Salon du livre*. Et c'est pour ça aussi qu'elle m'a remis la fameuse lettre que lui a valu sa participation. Je vous la livre in extenso.

Chers (ères) amis (es),

Bravo, félicitation pour tous les efforts que vous avez faits pour fêter la langue française. Elle est importante pour vous et il faut l'améliorer de plus en plus cette belle langue française qui est la nôtre.

Félicitations aussi pour ce niveau de conscience dont vous avez fait preuve dans vos « Manifestes de la jeunesse québécoise ». Il est vrai que tout ne vas pas bien dans le monde, mais en lisant vos textes, nous pouvons croire en vous, puisque vous êtes les hommes et les femmes de demain.

Du 18 au 23 avril se tiendra le salon international du livre de Québec à Place des Congrès. Vous trouverez ci-joint une accreditation qui vous permettra de faire le tour des stands sans frais toute la durée du salon.

Emmenez-vous amis !

Jeudi le 20 avril à 13 h 30 sur la scène venez chercher votre argent-livre. Ce sera aussi le grand tirage en présence d'Arc-en-Ciel le magicien et ses tours de magie. Plusieurs beaux prix seront offerts si l'un de vous devenez l'heureux(se) gagnant(te) il ne faut pas oublier de remercier votre commanditaire : son nom et son adresse seront sur l'enveloppe qu'on vous donnera.

Des machines à écrire électroniques, des camps de vacances, des calculatrices etc... (sic).

Venez nombreux... ce sera la fête.

Jeanine Atala

Coordonnatrice des activités culturelles

P.S.: Prière de faire vos remerciements par écrit.

Ça me fait d'autant plus de peine de vous transmettre cette lettre que je suis sûr d'avoir moi-même fait plein de fautes dans cette chronique. J'ai seulement l'excuse de ne pas organiser une fête de français...

P.S.: Cherchez l'erreur que je vous demandais, Lundi. Madona, Hulk Hogan, David Bowie, Samanta Fox, The Warriors, Nathalie Simard, etc. faites-vous photographe avec votre idole, que disait le stand. Et le Tigre alors, hein ?

Un ex-chef de motards arrêté

SHERBROOKE (PC) — Un ancien chef de la bande de motards Outlaws, en Estrie, Darquis Leblanc, 32 ans, a été condamné, hier, à Sherbrooke, à une peine de 18 mois de détention. Le juge Jean-Pierre Bonin, de la cour du Québec, lui a en outre interdit de posséder une arme pendant cinq ans. Leblanc était en détention préventive depuis le 4 février. Il s'était reconnu coupable d'un vol qualifié de \$200 dans un dépanneur de Kingsley Falls, le 26 septembre, d'un vol d'électricité d'une valeur de plus de \$1,000 aux dépens d'Hydro-Québec entre le 6 mai et le 28 octobre, ainsi que de menaces au téléphone à l'endroit de Mme Monique Matthews et de son enfant, le 31 janvier.

VITAMINES
Shaklee
en harmonie avec la nature et la santé
Purificateur d'eau AQUA de Shaklee
Aimée et Roland Gauvin
QUEBEC **527-1955**

CHOISISSEZ UNE RÉSIDENCE CHALEUREUSE...

MANOIR DE Jouvence
Habitation
Retraités et Préretraités
847-4533

Situé au Centre-ville de Loretteville, près de l'église, banque, épicerie et des arrêts d'autobus 71-73-87. Services offerts:

- 1½, 2½ • 2 repas par jour
- semi-meublé, chauffé, éclairé • Animation
- Buanderie gratuite • Supervision médicale
- Intercom • Sonnette d'urgence
- Gicleurs • Ascenseur
- Salon communautaire • Surveillance 24 heures

PRIX TRÈS INTÉRESSANTS
OUVERT DU LUNDI AU DIMANCHE INCLUSIVEMENT
POUR VISITES
21, rue St-Joseph, Loretteville, Québec, G2A 2R8

POISSONNERIE QUAÏ-BEC POISSONNERIE

FILETS DE FLÉTAN du Groenland, frais (turbot) 529\$ lb	PÉTONCLES frais 769\$ lb
CUISSES DE GRENOUILLES Gr. 6/8, surgelées 729\$ lb	CREVETTES COCKTAIL cuites, sans carapace 2399\$ pqt 2 lb

FAUBOURG LAUDANCE SAINTÉ-FOY RUE DU CAMPANILE 7 jours/semaine 653-6097	HALLES FLEUR DE LYS 245, SOUMANDE 7 jours/semaine 527-4634	574, BOUL. ROCHETTE BEAUPORT 663-1733
---	--	--

Rafraîchissez votre garde-robe printanière

Achetez-en **3** Obtenez-en **4**

avec l'achat de 3 paires de bas ou 3 sous-vestements, aux prix réguliers, obtenez un 4^e article identique gratuitement

jusqu'au 22 avril

clément

Carte verte 15301

PLACE STE FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • PLACE CARNAIL • PLACE FLEUR DE LYS • SHERBROOKE • TROIS RIVIÈRES • MONTREAL • CHICOUTIMI

COMITÉ CONSULTATIF SUR L'AVENIR DE LA POINTE-À-CARCY

AVIS D'AUDIENCES PUBLIQUES

Le comité consultatif sur l'avenir de la Pointe-à-Carcy avise les personnes et les groupes intéressés qu'il tiendra des audiences publiques entre le 12 et le 22 juin 1989.

Le comité souhaite que tous les intéressés, voulant soumettre un mémoire, fassent connaître leur intention le plus tôt possible en composant le numéro de téléphone suivant: (418) 648-4048.

Les mémoires devront parvenir au secrétariat du comité avant le 26 mai à l'adresse suivante:

Edifice du Havre
160, rue Dalhousie, Bureau 106
C.P. 95, Station B, Québec (Québec) G1K 7A1
À l'attention de Jean Baillargeon
Secrétaire du comité

Rappelons que le mandat confié au comité par le ministre des Travaux publics du Canada, M. Elmer Mackay, comprend les cinq (5) volets énumérés ci-après:

- Respecter l'aspect patrimonial du site dont une portion fait partie du patrimoine mondial.
- Assurer l'accessibilité du site au public.
- Favoriser la création de percées plutôt que de barrières visuelles.
- Favoriser une vocation pouvant générer un niveau d'activités socio-économiques compatibles avec le caractère du milieu et tout en mettant en valeur ses potentiels maritimes, touristiques, récréatifs et culturels.
- Envisager l'aliénation possible du territoire par le gouvernement canadien.

Dans le but de favoriser les discussions sur les éléments précis de la problématique du mandat, le comité consultatif sur l'avenir de la Pointe-à-Carcy souhaiterait que les intervenants puissent répondre, entre autres, aux interrogations suivantes:

1. Quelle(s) vocation(s) privilégiez-vous pour l'avenir de la Pointe-à-Carcy?
 - a) Administrative
 - b) Commerciale
 - c) Culturelle
 - d) Maritime
 - e) Récréative
 - f) Résidentielle
 - g) Touristique
 - h) Autres
2. Parmi vos choix, est-ce que vous privilégiez une vocation dominante? Si oui, auriez-vous l'amabilité de préciser laquelle et de fournir les arguments qui militent en faveur de votre choix.
3. Parmi les différentes catégories de projets suivants, laquelle est la plus compatible avec la (les) vocation(s) que vous privilégiez?
 - a) Bureaux
 - b) Commerces (boutiques, restaurants, etc.)
 - c) Habitations
 - d) Hôtel
4. La (les) vocation(s) privilégié(e)s doit(doivent)-elle(s) être assumée(s) par l'entreprise privée (avec ou sans but lucratif), l'entreprise publique, ou les deux?
5. Si la responsabilité de l'aménagement et du développement de la Pointe-à-Carcy doit, selon vous, relever d'une instance publique, laquelle vous semble la mieux habilitée à l'assumer?
 - a) Le Gouvernement du Canada
 - b) Le Gouvernement du Québec
 - c) La Communauté urbaine de Québec
 - d) La Ville de Québec
6. Quelle(s) modification(s) apporteriez-vous, le cas échéant, aux immobilisations existantes et aux projets déjà soumis?

JEAN BAILLARGEON
Secrétaire du comité

Rejetant la requête des dissidents de Léonce Boulanger

Le chef des unionistes est Michel Lebrun, dit la cour

Le juge Henri LaRue, de la cour supérieure du Québec, a provisoirement interrompu la saga de l'Union nationale en statuant que le chef par intérim du parti de feu Maurice Duplessis est bel et bien M. Michel Lebrun, un professeur domicilié à Charlesbourg.

par JACQUES DUMAIS
LE SOLEIL

Dans un jugement de huit pages rendu vendredi dernier, à Québec, le magistrat rejette ainsi une requête d'un groupe de dissidents unionistes des Cantons de l'Est qui prétend avoir élu, le 2 décembre dernier, un nouveau chef permanent en la personne de M. Léonce Boulanger, rentier. Les dissidents avaient subseqüemment expulsé M. Lebrun de cette formation politique.

Le juge LaRue a déclaré nulle l'élection de M. Boulanger. D'abord parce qu'elle se déroulait en l'absence de quorum. De plus, elle contrevient aux statuts de l'UN qui préconisent le choix d'un chef, lors d'une assemblée « spéciale » et non pas « régulière » des membres, comme celle qui eut lieu le 2 décembre. Enfin, le magistrat note l'absence d'avis de convoca-

tion annonçant que cette dernière assemblée avait pour but d'élire un nouveau chef.

Le jugement annule aussi une résolution du 27 janvier qui excluait M. Lebrun du parti. M. LaRue soumet que ce dernier n'a reçu un avis de convocation à cette fin que... trois jours plus tard. En outre, le magistrat juge pour le moins « paradoxal » que les dissidents aient voulu chasser, pour cause d'inconduite au sein de l'exécutif, ce chef intérimaire que pourtant, dans une résolution datée du 9 janvier, ils félicitaient et remerciaient chaleureusement pour services rendus à l'UN. Rappelons que M. Lebrun avait été élu à l'unanimité, le 4 mars 1988.

La saga se poursuit

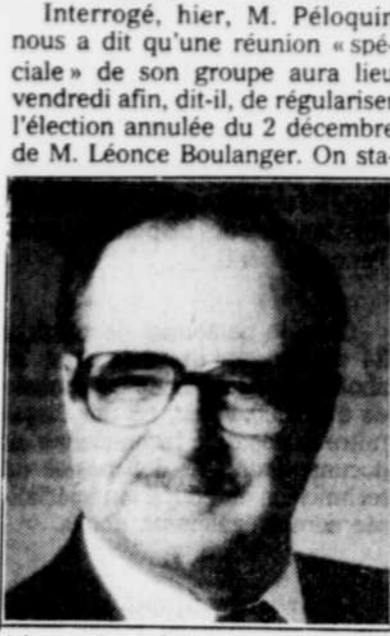
Maintenant que l'identité du chef est juridiquement acquise, le Directeur général des élections (DGE), M. Pierre-F. Côté, aura les coudées plus franches pour procéder à une audition publique sur

la reconnaissance ou non de l'Union nationale à long terme.

Cette audition devait avoir lieu le 21 mars dernier, mais fut reportée en raison de la requête précitée en cour supérieure. Le DGE accuse l'UN, dont les dettes s'élèvent à au moins \$300,000, de contrevir à la loi électorale du Québec par le non-acquittement de ses comptes et factures dans les six mois de leur réception et le non-remboursement annuel des intérêts dus sur des emprunts que le parti a contractés.

Joint par LE SOLEIL, hier, M. Côté a précisé qu'il doit attendre encore un mois avant de fixer la date de cette audition, soit le délai dont jouissent les dissidents pour en appeler du jugement LaRue. La requête à la cour supérieure pour déloger M. Lebrun provenait d'un membre du conseil exécutif du parti, M. Jean-Guy Pélouquin, conseiller municipal à Eastman.

Interrogé, hier, M. Pélouquin nous a dit qu'une réunion « spéciale » de son groupe aura lieu vendredi afin, dit-il, de régulariser l'élection annulée du 2 décembre de M. Léonce Boulanger. On sta-



Léonce Boulanger et Michel Lebrun se prétendaient tous deux chef intérimaire de l'Union nationale.

tuera alors sur la possibilité de présenter une requête en cour d'appel toujours à l'encontre du chef intérimaire Lebrun.

Présence aux partielles?

M. Lebrun s'est, pour sa part, réjoui du jugement LaRue qui, dit-



il, « donne une force aux règlements d'un parti » qui, financé par le public, se doit d'évoluer suivant une limpidité minimale. Dans cet esprit, il dit que la situation financière de son parti s'améliore, ayant rejoint 80 % de ses créanciers avec un certain succès au chapitre de la recherche de dons d'intérêts et de capital. M. Lebrun compte ainsi se plier progressivement aux exigences du DGE et coller à l'esprit de la loi.

Par ailleurs, M. Lebrun a convoqué son conseil exécutif, samedi, notamment pour déterminer si l'UN sera présente lors des deux élections partielles devant se dérouler le 29 mai dans les circonscriptions de Hull et de Papi-neau. Comme une audition publique ne peut se tenir avant cette date, le directeur des élections a dit que l'UN avait carte blanche pour présenter des candidat(e)s lors de ces scrutins.

Perron lavé de l'accusation de complot pour fraude

Acquitté prestement de complot pour fraude, le député de Duplessis, Denis Perron, devra toutefois attendre au 4 mai le jugement du tribunal quant aux trois accusations d'abus de confiance portées contre lui.

par MARC SAINT-PIERRE
LE SOLEIL

Le juge Jean Dutil a en effet prononcé sur le banc l'acquittement de M. Perron pour complot dès l'issue de la plaidoirie de la Défense, au palais de justice de Sept-Îles, hier.

Le procès de M. Perron est terminé; le 4 mai, le tribunal rendra un jugement écrit sur les trois autres accusations.

« La Couronne a failli lamentablement dans son fardeau de prouver que M. Perron a commis un abus de confiance et complot pour frauder le ministère des Transports », a notamment soutenu l'avocat de la Défense, Charles-Henri Desrosiers, de Sept-Îles.

La Couronne n'a pas fait de représentation relativement au chef d'accusation de complot. « Considérant le témoignage de M. Mé-

thot », a noté Me Pierre Lapointe.

Selon diverses indications mises en lumière pendant le procès, l'ex-maire de Gallix, Léo Méthot, avait mis au point un stratagème pour obtenir les sommes nécessaires à certains travaux municipaux. Il les prenait à même des subventions du ministère des Transports destinées au réseau routier municipal. Quitte, dans un premier temps, à gonfler les coûts réels des travaux de voirie. Et, dans un second, à produire des fausses factures pour conserver l'argent en trop en vue, par exemple, de le dépenser sur la réparation du toit du centre communautaire municipal, l'aménagement de bureau ou la réimplantation de la patinoire publique.

Cette formule aura eu cours en 1983, 1984 et 1985 dans la petite municipalité nord-côtière sise entre Sept-Îles et Port-Cartier.

Le député

Or, c'est le député Perron qui distribuait les subventions de voirie à Gallix. Comme le font tous les autres députés québécois des circonscriptions non urbaines pour leurs petites municipalités. Au terme du Programme d'aide à l'amélioration des chemins municipaux, les députés déposent d'une enveloppe discrétionnaire. Selon le même programme, il appartient au ministère des Transports de vérifier les travaux de voirie une fois qu'ils ont été exécutés.

Dans son témoignage, M. Méthot a affirmé que le député Perron n'était au courant de rien.

Pour sa part, l'ex-conseiller municipal Charles Poirier a dit n'avoir jamais parlé de factures fictives à M. Perron. « J'ai dit à M. Perron qu'on monterait nos coûts pour avoir de l'argent pour nos autres travaux », avait-il dit en revanche.

« Il n'a pas eu de réponse en tant que tel », avait ajouté M.

Poirier.

C'est sur ce témoignage que la Couronne a principalement appuyé sa poursuite.

Quand il a lui-même témoigné, le député Perron a nié avoir été au courant de quoi que ce soit. En contre-interrogatoire, le député de Duplessis s'en est tenu surtout à l'explication de sa méthode de travail pour les subventions de voirie.

« Au grand jamais ! », a-t-il répondu à Me Lapointe quand celui-ci lui a demandé s'il était au courant du gonflement des coûts.

Ce sont notamment des témoignages de MM. Perron et Poirier, du contexte particulier de Gallix à l'époque et d'une abondante jurisprudence soumises devant lui par les deux avocats que le juge Dutil tirera son jugement.

La juge Ruffo veut faire lever la directive de silence imposée

MONTREAL (PC) — La juge Andrée Ruffo, de la Chambre de la jeunesse de la cour du Québec, a demandé, hier, à la cour supérieure, d'annuler la directive de son juge en chef, M. Albert Gobeil, qui lui a imposé le bâillon depuis le 21 mars dernier.

Le juge Gobeil a interdit à Mme Ruffo de faire tout commentaire public en particulier sur le mandat de la Chambre de la jeunesse; sur le rôle des juges de celle-ci; sur les ressources gouvernementales à cet égard et sur leur utilisation.

Elle a publié, l'an dernier, un livre intitulé *Parce que je crois aux enfants*, faisant état de son expérience comme « juge d'enfants ».

Dans sa requête en cour su-

périeure, Mme Ruffo plaide que la directive du juge en chef heurte sa liberté fondamentale d'expression.

Elle estime de plus que le juge Gobeil n'a pas juridiction pour émettre des directives relatives à la déontologie, qui relève plutôt, selon elle, du Conseil de la magistrature.

Elle soutient enfin qu'en plus d'être discriminatoire, la directive la présente comme une coupable avant que le Conseil n'ait pu statuer sur la plainte qui la vise.

Voici le Grand Solde Passe-Partout de Subaru!



4 roues motrices au prix de 2!*

Offrez-vous maintenant la motricité et la sécurité d'une "tout-temps" Subaru 4 roues motrices au même prix** qu'une traction avant* Vous pourriez économiser 1 830 \$ à l'achat d'une Subaru 4 roues motrices 1989 et en faire profiter toute la famille!

SUBARU

Le grand solde passe-partout de Subaru prend fin le 31 mai 1989.

DÉJEUNER-CAUSERIE

LA QUALITÉ SELON LES RESTAURANTS MCDONALD'S



Dans le cadre de son congrès annuel, l'Association des restaurateurs du Québec reçoit:

MONSIEUR PIERRE LADOUCEUR
Directeur du marketing
LES RESTAURANTS MCDONALD'S

LE LUNDI 24 AVRIL À MIDI
HÔTEL LOEWS LE CONCORDE
SALLE BORDUAS

SUJET:
COMMUNIQUER LA QUALITÉ

PRIX DU BILLET: 25 \$
RÉSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS:
(514) 527-9801



Camp d'été

du Collège Français



Camp de vacances pour garçons et filles de 6 à 16 ans

- SPORT ET PLEIN AIR
- VIE À LA FERME
- ÉQUITATION
- TENNIS — CANOTAGE
- IMMERSION EN ANGLAIS

MONTREAL (COLLÈGE FRANÇAIS)
(514) 495-2581
STE-HELENE-DE-CHESTER
(819) 382-2332 — 382-2300

OUI, JE DESIRE RECEVOIR VOTRE DEPLIANT

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

PROV. _____ CODE _____

CAMP DE VACANCES INTERNATIONAL
ALTITUDE 2001
STE-HELENE-DE-CHESTER
G0P 1H0

* Sauf la Justy ** Offre fondée sur la différence entre les prix de détail suggérés par le constructeur pour les modèles 1989 à traction avant et à 4 roues motrices. Cette offre ne s'applique ni aux commandes à l'usine ni aux achats de parcs automobiles. Les taxes exigibles, l'immatriculation, le transport et la préparation par le concessionnaire sont aux frais de l'acheteur.

La saisie dans un entrepôt de Provigo

Pas de preuve que le poisson avarié a été détruit

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Michel Pagé, est incapable d'assurer que le poisson avarié saisi dans un entrepôt de Provigo, en décembre 1986, ne s'est pas finalement retrouvé dans l'assiette des consommateurs.

par MICHEL DAVID
LE SOLEIL

Seulement trois des 17 caisses de poisson avarié ont pu être mises sous séquestre par les inspecteurs du MAPAQ. Pour les 14 autres caisses, Provigo a produit un récépissé attestant qu'elles avaient été livrées à la compagnie Lomex, spécialisée dans le recyclage de ces produits à des fins autres que la consommation humaine, a expliqué M. Pagé à l'Assemblée nationale, hier.

Pressé de questions par le député péquiste de Lac-Saint-Jean, M. Jacques Brassard, le ministre a cependant dû admettre qu'il n'était pas en mesure de dire avec certitude ce qui est réellement advenu de ce poisson.

« Est-il exact que des inspecteurs de votre ministère se sont rendus chez Lomex et qu'ils n'ont rien trouvé dans les registres de l'entreprise prouvant et démontrant hors de tout doute que le poisson avarié a été détruit? » a demandé M. Brassard.

« Nous avons reçu la déclaration de Provigo comme quoi ils

avaient disposé de ce poisson de telle ou telle façon. Nous sommes actuellement à voir avec la compagnie Lomex si tel est le cas », a simplement dit le ministre.

À son bureau, on explique le problème par le fait que les registres de Lomex ne font état que des volumes de poisson détruit ou recyclé, sans spécifier de quel type de poisson il s'agit. De sorte qu'il devient presque impossible de dire s'il s'agit bien des stocks trouvés chez Provigo.

On se lance la balle

M. Pagé a vigoureusement nié que son ministère ait commencé à s'inquiéter de la lenteur que le ministre de la Justice mettait pour intenter des poursuites contre Provigo seulement à la mi-mars 1989, quand un journaliste a commencé à s'intéresser à l'affaire, comme l'a déclaré au SOLEIL, Me Rosaire Vallières, directeur des affaires pénales au ministère de la Justice.

« À compter de la mi-novembre 1988, la Direction de l'inspection des produits marins s'est informée régulièrement auprès de Me Pierre Bienvenue de la situation du dossier Provigo. Entre le 10 no-

vembre 1988 et le 4 janvier 1989, elle a contacté le ministère de la Justice à quatre reprises, par téléphone, pour savoir où en était rendu le dossier », a-t-il soutenu.

On connaît la suite. Les choses ont tellement traîné en longueur que le dossier est finalement tombé sous le coup de la prescription de deux ans prévue par la loi et que Provigo n'a pas été poursuivi.

Au cours de l'étude de crédits de son ministère en commission parlementaire, le ministre de la Justice, M. Gil Rémillard, a de nouveau plaidé l'« erreur humaine », mais il a rejeté la demande d'enquête formulée par le député péquiste de Taillon, M. Claude Filion.

Selon M. Filion, une telle enquête serait nécessaire pour préserver la crédibilité de la Justice aux yeux de la population, en démontrant qu'il n'y a pas eu d'ingérence politique en faveur de Provigo.

Dellixio

À l'Assemblée nationale, M. Jacques Brassard a par ailleurs révélé qu'une filiale de Provigo, la compagnie Dellixio inc., gère des usines de transformation de produits marins à Montréal et à Québec, sans détenir de permis du MAPAC.

Des dépliants sur la politique linguistique restent au frais

(PC) — En janvier dernier, le gouvernement Bourassa a fait imprimer des milliers de dépliants publicitaires vantant sa politique linguistique, mais ces dépliants n'ont jamais été distribués et dorment dans un entrepôt, a révélé, hier, à l'Assemblée nationale, le député péquiste de Taillon, Claude Filion.

Le ministre responsable de la politique linguistique, M. Claude Ryan, a reconnu l'existence et la non-utilisation des dépliants. « Il reste certaines précisions à apporter à l'application de la loi et nous attendons que ces décisions aient été prises avant de statuer sur le sort des dépliants. Si leur contenu n'est pas conforme aux orientations, les dépliants resteront où ils sont », a répondu M. Ryan.

Les dépliants ont été imprimés

en janvier dernier, au moment où le ministre Guy Rivard était responsable de l'application de la politique linguistique et de la controverse loi 178 votée par l'Assemblée nationale un mois plus tôt.

Le député Filion a parlé toutefois d'une « situation loufoque », alors que la loi 178 est officiellement en vigueur, pendant que le gouvernement « n'est même pas en mesure de distribuer aux commerçants et aux consommateurs

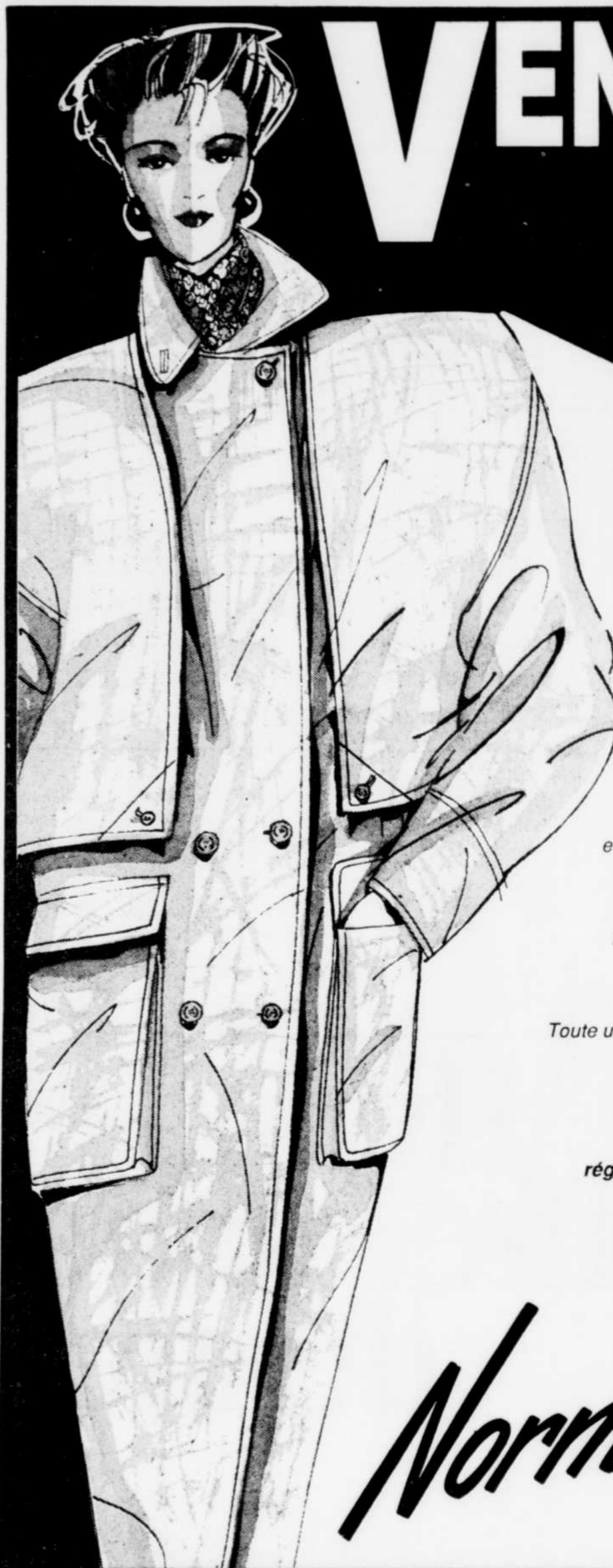
les documents explicatifs concernant la loi ».

M. Filion a également demandé au ministre Ryan s'il est vrai qu'aucune poursuite n'a été intentée contre des contrevenants à la loi 178 depuis l'entrée en vigueur de la loi, il y a quatre mois.

Le ministre a répondu que c'est la Commission de protection de la langue française et non le ministre qui est responsable de saisir les tribunaux de plaintes.

M. Ryan a admis jongler avec « plusieurs hypothèses ». L'une d'elles est publiquement connue : elle consisterait à forcer les entreprises à afficher deux fois plus de panneaux publicitaires en français qu'en anglais.

VENTE



IMPER

ULTRA LÉGER

Bien coupé
il donne du style
aux jours sombres.

Poches à rabats
et boutonnière au col

Tailles 6 à 14

Petites et régulières

Taupe ou noir

Toute une gamme d'impers
sont maintenant
réduits à ce prix!
régulier jusqu'à \$195.

Norman

PLACE LAURIER PLACE FLEUR DE LYS GALERIES CHAGNON MAIL CENTRE VILLE (ENTRÉE BOUL. CHAREST)



Simone Paris

LE PRÊT-À-SERVIR

PROMOTION SPECIALE
RABAIS DE 20%
sur tous nos IMPERS,
tailles petites et régulières

Depuis plus de 25 ans

Simone Paris vous offre une mode classique modernisée, un service personnalisé, des collections de grandes variétés. Impers, tailleurs, robes et coordonnés - Tailles 4 à 20 ans

2646, chemin Ste-Foy, Ste-Foy
(près de l'Hôpital Laval)
656-1902

PEAU SUR PEAU



Chevignon

promotion
20% à 30%

70, Le Grand Champlain, Québec, G1K 4H7
418 • 692 • 5132

Petit Champlain

85, Petit Champlain, Québec, G1K 4H5
418 • 694 • 1921

Les veloutés de chez Maxime

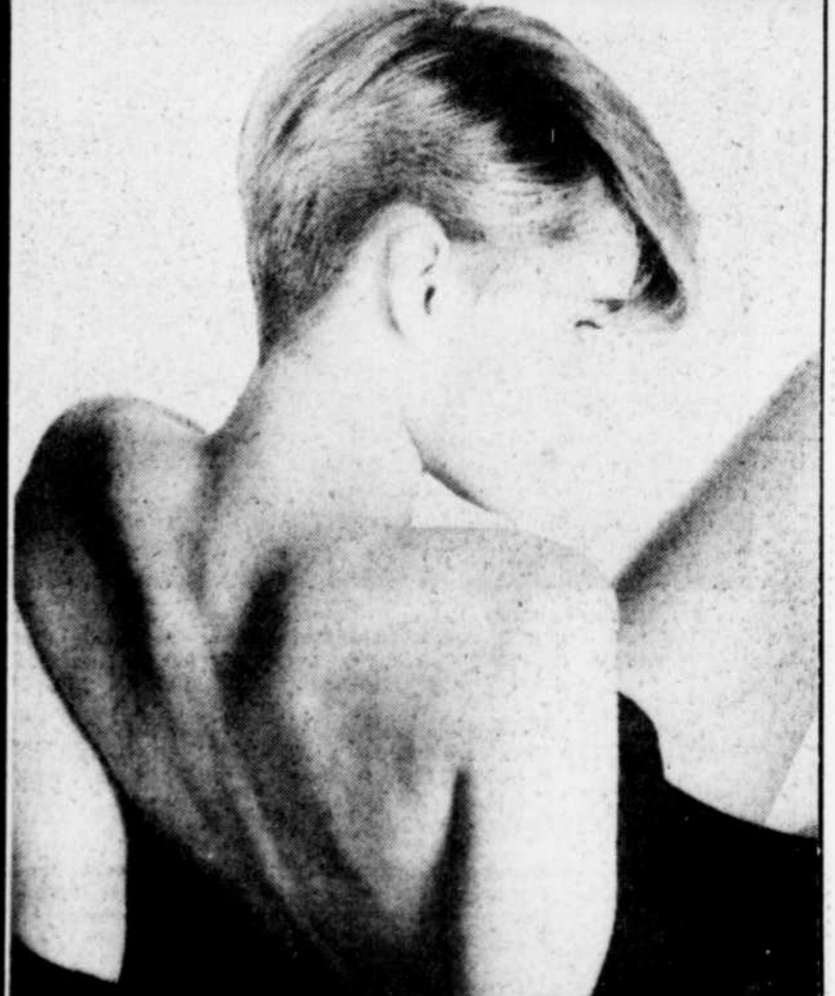
Il y a un seul Maxime et seul Maxime vous offre les services complets de coiffure, manucure, pédicure, esthétique et les conseils d'une technicienne en coloration. Choisissez vos produits de coiffure et de maquillage à notre boutique.

Shampooing, coupe et brushing à partir de 22 \$.

maxime

coiffure

Un rendez-vous avec le bon goût. Place Sainte-Foy 651-6885



Avalanche de chiffres à l'Assemblée nationale

Les automobilistes financeront le transport ambulancier

Les propriétaires et conducteurs de véhicules payeront \$35,9 millions en 1989-90 pour subventionner le réseau de transport ambulancier dont profitent tous les Québécois, mais la ministre Thérèse Lavoie-Roux refuse d'y voir une injustice.

par ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

En pratique, ces \$35,9 millions seront payés par la Régie de l'assurance automobile du Québec dont les fonds proviennent exclusivement des primes d'assurances payées par les propriétaires de véhicules lorsqu'ils renouvellent leur immatriculation et par les conducteurs quand ils renouvellent leurs permis de conduire.

La ministre de la Santé et des Services sociaux plaide que les victimes d'accidents de la route représentent 42 % des transports urgents et que la Régie sera la première à bénéficier d'une amélioration des services ambulanciers, dans la mesure où une plus grande efficacité pourrait réduire le nombre de décès ou de séquelles graves à la suite de tels accidents.

Au contraire, selon le chef de l'Opposition, M. Guy Chevrette, comme les accidentés de la route ne forment que 8,5 % de l'ensemble des personnes transportées par ambulance chaque année, il aurait été plus logique de faire

porter le fardeau des coûts à l'ensemble des contribuables.

Après avoir forcé l'adoption, en décembre, d'une réforme du transport ambulancier qui fera grimper les coûts de \$54,3 millions, le gouvernement a modifié le mode de subvention à ces entreprises.

Désormais, au lieu de \$70, la Régie de l'assurance automobile payera \$1,500 pour chaque transport en ambulance à la suite d'un accident.

La même spectaculaire hausse de tarif s'applique dans le cas des bénéficiaires de l'aide sociale pour lesquels la facture est assumée par le ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, qui écope ainsi d'une dépense additionnelle de \$45 millions. Pour ce ministère, toutefois, les fonds proviendront des taxes et impôts payés par l'ensemble des contribuables.

Des \$1,500 payés par la RAAQ ou le ministère, \$70 iront à l'entreprise qui a effectivement transporté la personne en cause. Le reste sera acheminé au Conseil régional de la santé et des services sociaux de la région concernée et

c'est le CRSSS qui fera la répartition de la cagnotte ainsi formée entre les transporteurs ambulanciers oeuvrant sur son territoire.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux n'en continuera pas moins à verser des subventions pour le transport ambulancier en 1989-90. L'an dernier, \$85

millions étaient consacrés à ce secteur. Si les coûts prévus de la réforme s'avèrent exacts, la note totale passera à \$139 millions cette année, mais l'opposition péquiste soutient que ce sera davantage.

La semaine dernière, Mme Lavoie-Roux précisait que les \$54,3

millions de coûts supplémentaires seraient affectés ainsi : \$17,1 millions pour le financement des équipements et la rémunération des entreprises à l'extérieur de Montréal, \$16 millions pour la stabilité de l'emploi, \$7,2 millions pour le financement des équipements, la rémunération et l'in-

demnisation des entreprises à Montréal, \$7 millions pour l'indexation des salaires et les conventions collectives des techniciens ambulanciers et un autre \$7 millions pour la formation des techniciens, le développement des centrales de coordination et les gestions régionales du dossier.

La direction de Saint-François d'Assise reprendrait la discussion avec le syndicat

La direction de l'hôpital Saint-François d'Assise ne ferme pas la porte à une reprise du dialogue avec le syndicat des employé(e)s sur les mesures à prendre pour protéger la santé et la sécurité des employés et de sa clientèle pendant les travaux de rénovation de ce centre hospitalier.

par GILLES BOIVIN
LE SOLEIL

La directrice adjointe de l'hôpital, Mme Jacqueline St-Cyr, a indiqué, hier au SOLEIL, qu'on étudiait présentement une demande en ce sens déposée le 6 avril par le syndicat. « Dans la mesure où le syndicat ne nous demande pas de fermer l'hôpital, il est possible de

s'entendre sur certains points », estime-t-elle.

La proposition syndicale touche une série de points qui vont de la surveillance du cheminement des travaux à la mise en place de techniques de diagnostic de l'état des équipements, a indiqué Mme St-Cyr. Celle-ci n'écarte pas la possibilité de prochaines rencontres pour discuter de cette proposition.

La présidente du syndicat, Mme Etienne Bérubé, souligne pour sa part que la partie patronale « n'a pas montré beaucoup d'empressément à répondre à notre proposition ».

Jusqu'ici, les deux parties se sont plutôt parlées par CSST interposée dans cet épineux dossier de la qualité de l'air à Saint-François d'Assise. Hier, l'essentiel du témoignage du directeur adjoint des services auxiliaires de l'hôpital, M. Michel Bouchard, a porté sur l'état du système de ventilation et le programme d'économie d'énergie mis en place au cours des dernières années.

Selon lui, on ne peut parler de contamination à Saint-François d'Assise. Quant à la présence de moisissures, dont certaines potentiellement toxiques, M. Bouchard estime que les relevés effectués ne démontrent pas de concentrations suffisantes pour parler de contamination.

Il a par ailleurs admis qu'il n'y avait pas de nettoyage systématique des gaines des systèmes de ventilation de l'hôpital. Les filtres des systèmes de ventilation sont cependant changés régulièrement, a-t-il indiqué. L'hôpital a investi quelque \$95,000 pour leur remplacement au cours des dix dernières années.

Pendant les 3 prochaines années (ou les 60 000 premiers kilomètres), Hyundai vous libère de tout souci d'entretien. Nous défraierons les coûts des inspections et du service normal d'entretien (pièces et main-d'oeuvre) de toute Excel ou Sonata 1989 neuve achetée après le 1^{er} avril 1989.

Quand une voiture est bien construite, son entretien ne cause pas de problèmes.

Voilà pourquoi Hyundai est en mesure d'offrir à l'acheteur de voiture neuve un avantage extraordinaire.

Depuis le 1^{er} avril, chaque Excel ou Sonata 1989 neuve comporte, en équipement standard, le service d'entretien gratuit pendant 3 ans ou 60 000 km, selon l'éventualité qui se présentera la première.

Pièces et main-d'oeuvre sont gratuites pour toutes les inspections prescrites et le service normal d'entretien. Ainsi, vous n'aurez pas à payer les bougies, les changements d'huile, les filtres à huile, les balais d'essuie-glace... ni même l'antigel de radiateur!

On vous permet de réaliser des économies tout en assurant votre tranquillité d'esprit.

Hyundai prend 3 ans d'avance sur la concurrence! Passez chez le concessionnaire Hyundai... et embarquez!

Hyundai vous offre 3 ans sans frais d'entretien!



HYUNDAI
Des voitures bien pensées.

Ste-Foy Hyundai
2650, Dalton
Ste-Foy 654-9292

Galerie de l'Auto
de Québec Inc.
60, Dorchester Sud
Québec 648-1252

Automobiles Lévis Ltée
144, rte Kennedy
Lévis 833-7140

M. Lessard Ltée
659, boul. St-Joseph
Québec 623-5471

Luxoto Inc.
484, Côte Joyeuse
St-Raymond
337-2234

Station Stellaire Inc.
164, boul. Laurier
Laurier-Station
728-4044

Automobiles Pony Beauce
10555, 1^{re} Avenue
St-Georges Est
Comté de
Beauce 228-8814

Cité Hyundai
150, boul. Taché Ouest
Montmagny 248-7877

Garage Jean-Roch
Thibeault
909, Mgr-de-Laval
Baie St-Paul 435-2379

Rivière-du-Loup Hyundai
289, Témiscouata
Rivière-du-Loup
862-8144

Rimouski Hyundai
375, boul. Ste-Anne
Pointe-au-Père
724-2231

Raymond Auto (Matane) Ltée
178, avenue Fraser
Matane
562-2594

Garage C. L. Auto Inc.
163, boul. LaSalle
Baie-Comeau
296-8824

Porlier Automobiles Inc.
100, Napoléon
Sept-Îles 962-1828

Gaspésie Auto Inc.
Route 132
Bonaventure Ouest
Bonaventure 534-2191

Automobiles des Îles Inc.
Chemin des Caps
Fatima, Îles de la Madeleine
986-2698

Hyundai s'implante chez nous pour mieux nous servir

COURS DE SERVICE au BAR
avec certificat
de l'ÉCOLE des MAÎTRES
au CHÂTEAU FRONTENAC
avec la collaboration de la Diététicienne Gorty
COURS de CONNAISSANCES des VINS
Permis d'entrée des vins de 7 jours, École de Québec
692-0310

SKF
ROULEMENT À BILLES
ET À ROULEAUX
COMPAGNIE
GBS
GENERAL
BEARING SERVICE INC.
473, Dorchester sud, Québec
Tél.: 529-9088
FAX: (418) 529-5654
1-800-463-2177

POUR MIEUX CONSOMMER...
Les pages "Consommation" du *Mercator*. Un guide pratique pour une consommation plus rationnelle, un budget mieux équilibré et une meilleure protection du consommateur.
LE SOLEIL
ABONNEMENT: 647-3333
Pour les gens de l'extérieur, composez le numéro sans frais: 1-800-463-2362
Heures d'affaires:
Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30
Samedi et Dimanche: 8h00 à 12h00

CESSEZ DE FUMER
• Traitement au laser
• Sans douleur et effet secondaire
• Normalement, un traitement suffit
Centre de Laserthérapie
Laser World
418-622-9138

AFEAS
Association féminine
d'éducation et d'action sociale
L'AFEAS de la région de Québec sollicite votre présence à un cocktail-bénéfice sous la présidence d'honneur de madame Maria De Koninck, titulaire de la Chaire d'Étude sur la condition des femmes.
Nous espérons avoir le plaisir de vous y rencontrer.

Madame Maria De Koninck
Titulaire de la Chaire d'Étude sur la condition des femmes
Date: le vendredi 21 avril 1989
Heure: 18h à 20h
Cout: 25 \$ par personne
Lieu: Québec Inn
5174, boul. Hamel Ouest
Sainte-Foy (Québec)
Information: Pauline Laflamme, 831-9695

Pour contrer la commercialisation des services publics

Le SCFP-Québec ne jure que par la coalition syndicale

La section québécoise du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) préconise la création d'une vaste coalition (syndicats, groupes communautaires et populaires) afin de contrer la commercialisation des services publics à tous les niveaux de gouvernement.

par BRIGITTE BRETON
LE SOLEIL

« Nous ne réclamons pas un État qui régleme tout, qui s'occupe de tous nos faits et gestes de la naissance à la mort, et qui est propriétaire de tous les leviers économiques », a précisé hier, à Québec, le directeur québécois du SCFP, M. Claude Morrisseau, à l'ouverture du congrès biennal du SCFP-Québec ayant pour thème *L'État toujours essentiel*.

« Mais, a-t-il soutenu, nous voulons un État qui régleme la concurrence afin que les plus faibles ne soient pas exploités et que les régions éloignées puissent recevoir les services auxquels elles ont droit. Nous voulons aussi des services publics de qualité, un système d'éducation contrôlé démocratiquement et financé adéquatement par les deniers publics, un système de santé gratuit, des édiles municipaux qui ne se fient pas uniquement à des entrepreneurs et enfin, des sociétés d'État qui jouent un rôle actif dans l'économie ».

Jusqu'à demain, quelque 500 délégués du SCFP-Québec discuteront en ateliers des répercussions et des façons de limiter la commercialisation des services publics, la sous-traitance et la privatisation. Selon le SCFP, la commercialisation des services publics entraîne une foule d'effets négatifs dans les conditions de travail de ses 77.000 membres québécois. Certes, des milliers de mises à pied et de mises en disponibilité, mais aussi la perte des travaux les plus intéressants, une plus grande concurrence entre les travailleurs, une déqualification de la main-d'œuvre, la prolifération des statuts précaires et une baisse de revenus.

Le désengagement de l'État ne sera pas le seul thème abordé lors du congrès. En plus de procéder à l'élection du bureau de direction du SCFP-Québec, les délégués s'interrogeront sur la réforme des régimes de retraite, sur l'équité salariale et sur la situation financière précaire de leur syndicat. Sur ce dernier point, le président du SCFP-Québec, M. André Char-

bonneau, a rappelé avoir pris connaissance de la situation financière « déplorable » du SCFP en

1988, et que les solutions proposées par le Québec n'ont pas été retenues, jusqu'à maintenant, par

le bureau national.

Le SCFP-Québec s'oppose à une augmentation de la cotisation

syndicale au SCFP-national et souhaite également que le Québec

tire une part équitable des services fournis par le bureau national, compte tenu de ses particularités.

LE 31 POUR HOMME



collection travailleurs-héros...

LES PULLS PIONNIERS 59.95

ils étaient travailleurs du rail, ouvriers des mines... ils ont suivi la route de l'or en ouvrant de nouveaux chemins vers la liberté... notre collection travailleurs-héros leur rend hommage en évoquant cette époque laborieuse sur des pulls en tricot ou tissé de coton avec des écussons-photos, d'autres en caoutchouc embossé ou métal et suède... les couleurs rappellent leur lien à la terre, naturelles, minéralisées. les pulls rég. jusqu'à 90.00, chemises coordonnées 49.95, bermuda taille extensible 29.95, pantalon pionnier, détails contrastants 59.95

la maison



simons

TROIS MAGASINS...

PLACE STE-FOY,

GALERIES DE LA CAPITALE,

VIEUX QUÉBEC

La vie familiale avant le travail

Les Québécois et les Manitobains délaissent plus facilement leur travail, pour se consacrer à leurs affaires personnelles et familiales, que la plupart de leurs concitoyens canadiens, révèle une enquête de Statistique Canada.

Les Québécois prennent en moyenne 2.5 jours de congé par année pour régler leurs affaires personnelles alors que les Manitobains s'absentent de leur travail 2.4 jours annuellement.

« Je ne peux certifier que cette attitude démontre chez les Québécois et les Manitobains un intérêt plus marqué pour la vie familiale », affirme Bernie Gloyn, porte-parole des bureaux de Statistique Canada à Winnipeg.

En général, les Canadiens réclament 8.6 jours de congé par année pour cause de maladie ou pour raisons personnelles. L'Alberta détient le plus faible taux avec 6.8 jours.

Selon Mike Hill, président de la Chambre de commerce de Winnipeg, les employeurs canadiens ne semblent pas dérangés par ce taux d'absentéisme.

« Le système semble tolérer cette situation », poursuit-il.

Il ajoute que les pays tel le Japon, où les gens travaillent de plus longues heures, se révèlent plus compétitifs sur la scène internationale, tablant sur l'éthique professionnelle bien ancrée dans le comportement de leurs travailleurs.

Nouvelle politique en matière d'éducation post-secondaire

Les Hurons protestent contre les restrictions d'Ottawa

À l'instar de leurs frères et sœurs du reste du pays, les autochtones du Village-des-Hurons rejettent toute coupe d'Ottawa dans les crédits affectés à l'éducation post-secondaire. Pour eux, une relève instruite et bien formée est le gage essentiel d'une affirmation économique, sociale et culturelle de leur communauté.

par ROGER BELLEFVILLE
LE SOLEIL

D'ailleurs, pour marquer leur opposition à la nouvelle politique du ministère des Affaires indiennes,

la circulation sur les boulevards Bastien et de la Rivière, qui traversent la réserve, a été ralentie, hier, par la distribution d'une pétition aux automobilistes.

Celle-ci, adressée au premier ministre Mulroney, demande au gouvernement canadien de traiter les Premières Nations avec dignité et de cesser de faire obstacle à un droit aussi fondamental que celui de l'accès aux études supérieures.

En fait, les nouvelles directives fédérales tendent à limiter, depuis le 1er avril dernier, la croissance du budget consacré à l'enseignement post-secondaire aux autochtones du pays. Un montant qui est passé de \$9 millions en 1977-78 à près de \$130 millions pour 1988-1989.

Il faut dire qu'au cours de la

même période de 10 ans, cette clientèle est passée de 3.500 étudiants à environ 15.000.

Au cours d'une conférence de presse, hier, au Village-des-Hurons, le grand chef Max Gros-Louis y a vu une nouvelle stratégie fédérale pour freiner le savoir-faire des Indiens et refiler éventuellement ses responsabilités aux provinces.

Mme Lise Bastien, membre du Conseil en éducation des premières nations, qui regroupe une quarantaine de communautés autochtones au Québec, voit pour sa part dans la nouvelle politique fédérale un étranglement de l'accès aux études supérieures pour les résidents des réserves.

Cette crainte découle de la loi C-31 qui redonne le statut d'Indiennes aux femmes qui l'avaient perdu en se mariant avec un non-

Indien, ainsi qu'aux enfants issus de ces unions.

Selon des données officielles, autour de 100.000 personnes pourraient se prévaloir de cette possibilité de retour sur les réserves au Canada. Ce qui augmenterait éventuellement le nombre de candidats désireux de poursuivre leurs études au-delà du niveau secondaire. Or, la porte d'entrée serait plus étroite selon les nouvelles directives fédérales.

Au cours de la présente année, 170 étudiants du Village-des-Hurons fréquentent le cégep ou l'université, à temps complet ou partiel. Il s'agit d'un budget de \$800.000 pour couvrir les dépenses d'administration, de scolarité, de transport et d'hébergement, le cas échéant, soit une moyenne d'environ \$4700 per capita.

SOLDE
jusqu'au samedi 29 avril



LA MODE
En Grand

EPARGNEZ sur nos
coordonnés printaniers

Pendant 10 jours seulement, vous pourrez économiser sur ces coordonnés Liz Moody de polyester et coton. Ces vêtements citadins tout-aller sont frais et confortables... portez-les dès maintenant et durant tout l'été!

Choix de 2 modèles de blouses et 4 motifs seyants. En voici un: rayures abstraites de ton vif sur fond blanc.

TAILLES 38 à 48

Blouse, Rég. 33,00\$

SOLDE 24,90\$

Jupe, Rég. 39,98\$

SOLDE 29,90\$

SOLDE SE TERMINE
LE SAMEDI 29 AVRIL



Pennington

Place Laurier 653 2484
Place Fleur De Lys 524 0757
Les Galeries De La Capitale 627 3574



Le grand chef huron Max Oné Onti Gros-Louis était de la partie, hier, pour inciter les automobilistes à appuyer le désaveu des autochtones de la nouvelle politique fédérale quant aux études post-secondaires.

Des étudiants autochtones décident de poursuivre leur grève de la faim

OTTAWA (PC) — Trois jours après avoir mis fin à leur grève de la faim, 10 étudiants

autochtones ont parlé de la reprendre, hier, après un entretien avec le ministre des Affaires indiennes, M. Pierre Cadieux.

Les étudiants n'ont pas réussi à obtenir de M. Cadieux qu'il impose un moratoire sur des changements qui seront apportés à la politique du gouvernement concernant l'éducation post-secondaire des autochtones.

Le ministre a expliqué qu'aucun moratoire n'était nécessaire,

puisque des changements pouvaient être apportés avant la rentrée scolaire de l'automne.

Les 10 étudiants ont promis de rejoindre les quatre autres étudiants qui, eux, n'ont pas abandonné la grève de la faim.

Des autochtones de tout le pays doivent apporter leur appui aux étudiants, aujourd'hui, à l'occasion d'un ralliement sur la colline parlementaire.

Les manifestants réclameront l'intervention du premier ministre Brian Mulroney pour régler la question.

**ENTREPOSAGE
FOURRURES**
CUEILLETTE ET LIVRAISON
GRATUITES

654-3660

Donnez une nouvelle allure à vos fourrures

Profitez de notre service de réparation, de transformation, ou de confection de pelisse personnalisée.
10% d'escompte si vous venez chercher votre fourrure avant le 1^{er} novembre 89

MARANDA LUSTRE Durant l'entreposage, commandez un nettoyage Maranda Lustre pour raviver et redonner tout son lustre naturel

Vérifications et estimation gratuites

FORGUES
FOURRURES

UN NOM... UNE RÉPUTATION

PLACE DE LA CITÉ • SAINTE-FOY

Stationnement gratuit

SEARS
studio de photographie

DES MILLIONS DE MAMANS FONT CONFIANCE À SEARS POUR LEURS PHOTOS!

1995

JUSQU'À SAMEDI SEULEMENT!
OFFRE EN VIGUEUR JUSQU'AU 22 AVRIL
Ensemble de 23 photos
2-8x10, 3-5x7, 15 de format portefeuille* et 3 médaillons sur fonds traditionnels

Seuls les studios de photographie Sears ont l'exclusivité du système de caméra Vidéo VisionSM. Ce système permet à nos photographes professionnels de travailler de plus près avec votre enfant... et nous obtenons ainsi les plus jolis sourires! Également disponibles: photos de passeport instantanées en couleur.

Le prix comprend 25 de dépôt. Nous choisissons les poses. Fond blanc et fond noir, double exposition ainsi qu'autres effets spéciaux non disponibles dans l'ensemble annoncé. 25 de plus sur le prix de l'ensemble pour chaque sujet additionnel. Premier arrivé, premier servi. Les adultes et les familles sont les bienvenus. Possibilité de crédit. *dimensions approximatives.

Studio de photographie dans tous les magasins Sears, dans notre unité de ventes par catalogue de Saint-Hyacinthe, et au Centre de Liquidation de Saint-Léonard.

SEARS
Vous en avez pour votre argent... et plus!

Opposition aux vols d'entraînement à basse altitude au Labrador

Un juge autochtone donne préséance aux droits traditionnels des Innus

NORTHWEST RIVER, T.-N. — Dans un jugement historique, un juge a déclaré quatre

Indiens innus innocents des accusations de méfait public portées contre eux à la suite de

manifestations de protestation contre les vols d'entraînement à basse

altitude de l'OTAN au-dessus de leur territoire de chasse traditionnel.



La magie de la fraîcheur

POUR UNE TABLE RAFFINÉE... FICHE EN MAGASIN.

MELON MIEL

produit du Costa-Rica
grosseur # 10

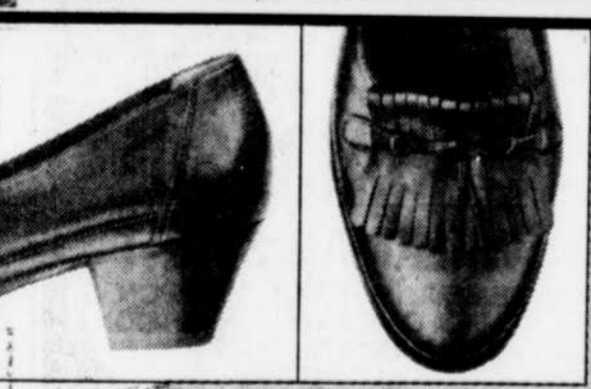
spécial en vigueur
jusqu'au 22 avril

97¢
chacun

Le JARDIN MOBILE

- | | | | |
|--|--|---|---|
| NEUFCHÂTEL
2065, boul. Bastien
842-3084 | NEUFCHÂTEL
9210, boul. l'Ormière
842-0909 | ORSAINVILLE
1047, boul. du Jardin
627-0344 | SAINTE-FOY
3440, rue de la Pérade
657-7717 |
| LÉVIS
51, route Kennedy
835-5526 | BEAUPORT
344, Seigneuriale
661-7997 | CHARLESBOURG
4145, 1 ^{re} Avenue
622-2291 | |

FRAIS, FRAIS, FRAIS



Pour le pied qui veut passer partout...

escarpin en veau dont la semelle de cuir renferme un double coussinage. De la collection « SUPER CONFORT ».

Natalis

Disponible en plusieurs couleurs. Exclusif à Fortin 125 \$ Sac à main assorti



LA TENTATION

Signé **JEAN-PAUL FORTIN**



Place de la Cité • Place Québec • Place Laurier
Place Fleur de Lys • Galeries de la Capitale



Pierre **CHAMPAGNE**

L'art de décrocher un cadre

La semaine dernière j'ai publié, pendant trois jours, le début d'une histoire intitulée : « Un tabletté bien écoeuré ». La suite viendra plus tard. Entre-temps, cette mini-série a fait réagir et j'ai reçu, la semaine dernière, une grande lettre que je vous livre, in extenso, dans cette chronique. La lettre n'était pas signée... mais l'histoire est irrefutable. Jugez-en vous-même.

« Sans être partie intégrante du cahier de procédures de l'Administration publique, la mise au rancart d'un cadre suit presque toujours le même scénario dans le secret, fluide et sournois, de la marmite démocratique, là où mijotent à l'aise les plus sombres desseins...

La manoeuvre est à ce point classique que les aspirants au programme Forma-cadres, à la maîtrise de l'ENAP, ou à tout autre noble diplôme en administration, devraient en étudier sérieusement le mécanisme. Etant appelés, de façon privilégiée, à constituer le réservoir des futurs C.N.A. (cadres non affectés), ils auraient avantage à méditer sur ce qui resque de devenir leur destin...

Première étape : la voie d'évitement

Subrepticement, et souvent, même sans que le principal intéressé s'en rende compte, on entreprend de le contourner. On traite directement avec ses subordonnés, à son insu. Quelquefois pourtant, on poussera le raffinement cynique au point de lui laisser soupçonner le manège.

En gros, on cherche à ne pas le trouver. On convoque d'importantes réunions sur des sujets qui le concernent précisément au moment où il est absent, en voyage ou en vacances. Comme par hasard. L'information lui échappe ; ce n'est pas de sa faute, mais il a tort. Comme l'agneau de la fable. C'est lui qui trouble l'eau. Son malheur, c'est d'exister.

Deuxième étape : Le traitement de choc

L'heure de l'assaut a sonné. Autant on a été subtil jusqu'ici, autant les gros sabots font maintenant du bruit ; c'est la phase du harcèlement.

Commandes, mandats et attentes se succèdent et se bousculent à un rythme jamais vu. Les échéances sont courtes, le personnel rare, les coupures d'effectifs drues.

Votre secrétaire, exténuée, disparaît soudain avec son poste, aspirée par le vide, promue chez le patron ou affectée à un projet spécial, nébuleux, confidentiel. Elle ne sera pas remplacée. Mais vous avez encore de la chance... si vous savez taper à la machine.

Troisième étape : La désinformation

Vous voilà donc isolé. L'autorité, ou ce qui en tient lieu, nourrit alors la rumeur d'une réorganisation imminente. Pourtant un seul nom circule ; c'est le vôtre. On vous dit « menacé » ou en instance de « déplacement ». Et comme pour donner plus de poids au canard, on chuchote même le nom d'un vague remplaçant.

Le téléphone arabe de la fonction publique se charge du reste. Les colporteurs de ragots se délectent, comme c'est l'usage. Et un jour, c'est un garçon d'ascenseur qui vous annonce, naïf mais prudent : « Y paraît que vous quittez le ministère ? »

Quatrième étape : Le reniement

Vous décidez alors de crever l'abcès et d'échapper à la ronde infernale des rumeurs. Vous optez pour le recours en « haut lieu ». Mais, hélas, sans le savoir, c'est au diable lui-même que vous confiez l'exorcisme. On se dérobe, on tergiverse. Tous les appuis que vous pensiez avoir se défilent. Le spectre de votre disgrâce hante les couloirs. Vous compromettez ce qui vous reste d'amis. Vous gênez ! Vous voilà ficelé, menotté et mur pour le Jugement. Vous êtes déjà engagé dans le hachoir à saucisses.

Cinquième étape : Le coup de grâce

Vous résistez encore et vous produisez vos cinq dernières fiches de notation. Les plus belles. Un véritable panégyrique. Hélas, rien à faire. C'est leur auteur lui-même qu'on a désigné pour vous exécuter. Vous aviez été son soutien, vous serez maintenant sa victime. Reniant allègrement ses propres appréciations de naguère, il vous signera, illico, votre arrêt de mort, en s'excutant presque de vous avoir jadis trop bien jugé et d'avoir ainsi fait preuve de faiblesse grave.

Il s'en inquiète d'ailleurs un peu. Il pense qu'un jour ce sera son tour. On lui en a déjà fait le remarque. La même remarque entendue par ses principaux adjoints, convoqués la semaine dernière en réunion... alors qu'il était en voyage. (Voir première étape : La voie d'évitement.)

Vérités et sourires

Le mot du jour est de Jean de la Fontaine. Il débute sa fable « Le loup et l'agneau » par cette phrase : « La raison du plus fort est toujours la meilleure, nous l'allons montrer tout à l'heure. »

Vous pouvez me joindre, par téléphone, en composant le 544-4015, ou par la poste, en adressant votre courrier à la tribune de la presse, 1050, rue Saint-Augustin, bureau 222, Québec, G1R 5A4.

Un éboulement dans une mine cause la mort d'un mineur

SHEBANDOWAN, Ont. (PC) — Un mineur a perdu la vie, hier matin, à la suite d'un éboulement dans une mine de nickel de Shebandowan, à l'ouest de Thunder Bay.

Renato Brigo, 42 ans, de Thunder Bay, est le sixième mineur à périr dans une mine du nord de l'Ontario depuis le début de l'année.

Au moment de l'accident, l'homme se trouvait à environ 335 mètres sous terre.

L'exploitation de la mine de nickel de Shebandowan, inactive durant trois ans, avait repris en décembre dernier.



Les jours *sol*

DE LA

Clef de *sol*

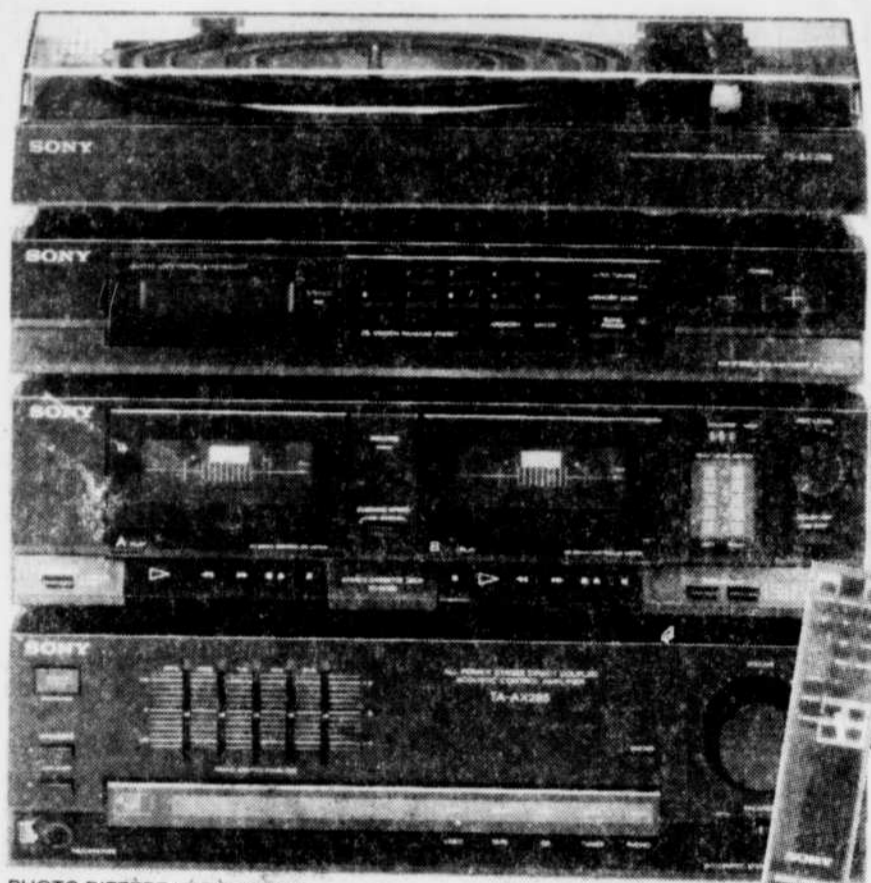
1er VERSEMENT
À
L'AUTOMNE
1989

Sujet à approbation
du service du crédit

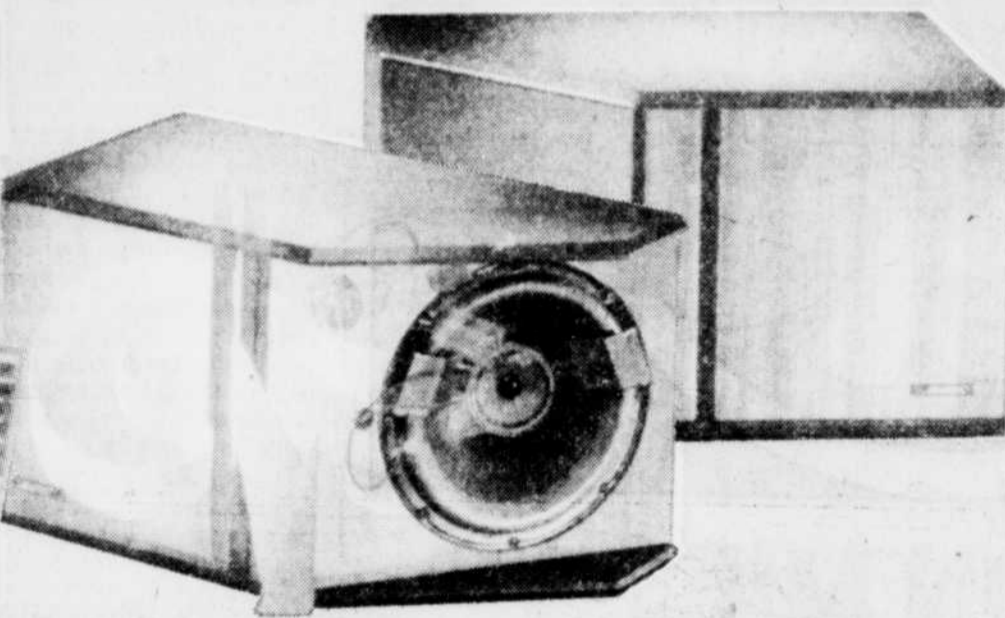
2 ADRESSES

2, rue Saint-Jean
524-8431

840, Bouvier
627-0840



BOSE



RABAIS
DE
400\$

PHOTO DIFFÈRE LÉGÈREMENT

SONY
200 WATTS RMS

CHAÎNE STÉRÉOPHONIQUE SONY/BOSE

Comprenant un syntoniseur AM/FM digital, 25 stations programmables, amplificateur 200 watts avec correcteur graphique, magnétocassette à double platine à duplication rapide, tourne-disque semi-automatique, deux enceintes acoustiques Bose 2 voies.

Cette chaîne stéréo est munie d'une
TÉLÉCOMMANDE

799\$
COUR.: 1199\$

SONY

TÉLÉ 28 po STÉRÉO
RABAIS DE 100\$

ENTRÉE AUDIO/VIDEO
AFFICHAGE À L'ÉCRAN

1299\$

Cour.: 1399\$ MODÈLE KV-27TS-20



SONY

LECTEUR DE DISQUES COMPACTS
À
5 DISQUES
(optionnel)

RABAIS de 100\$

399\$

LECTEUR DE DISQUES COMPACTS
À 5 DISQUES CDP-C30 MUNI D'UNE
TÉLÉCOMMANDE



SONY

GRATUIT: 250\$ D'ACCESSOIRES VIDEO



COUR.: 1599\$

Handycam^{mc} CCD-V5
avec superposition
numérique des titres

1399\$

SONY
RABAIS DE 30\$

WALKMAN SPORT
LE SEUL FABRIQUÉ AU JAPON.
AM/FM CASSETTE À INVERSION
AUTOMATIQUE

1699\$

COUR.: 1999\$

RABAIS DE 30\$

- RADIO PORTATIVE
- AM/FM CASSETTE
- CORRECTEUR GRAPHIQUE
- 3 BANDES
- 2 HAUT-PARLEURS AMOVIBLES

99\$

COUR.: 1299\$



SONY

RABAIS DE 40\$

- AM/FM CASSETTE DOUBLE
- CORRECTEUR GRAPHIQUE
- 3 BANDES
- HAUT-PARLEURS AMOVIBLES

1399\$

COUR.: 1799\$



Une affaire de gros sous

Les papeteries devront suivre le courant écologique

Sans vouloir divulguer les sommes qui seront investies pour contrôler la pollution, l'industrie papetière parle néanmoins de montants considérables qui seront réservés à cette fin par les 145 papeteries canadiennes, au cours des prochaines années.

par GUY DUBE
LE SOLEIL

Réagissant aux articles publiés dans LE SOLEIL, dimanche et lundi, le directeur général de l'Association canadienne des producteurs de pâtes et papiers (ACPPP), Louis Fortier, mentionne que, sur les \$15 milliards investis par les sociétés papetières depuis 1985, plus de \$1 milliard ont été affectés au contrôle de la pollution.

Pour se conformer aux réglementations présentes et à venir des différents niveaux de gouver-

nement, les 145 usines canadiennes devront ouvrir leurs goussets. « Ça prendra des montants considérables », mentionne M. Fortier.

« Notre objectif sera de réduire le plus possible l'impact de nos opérations sur l'environnement. Mais tout ne peut pas se faire d'ici demain. Nous suivrons un calendrier. »

Le directeur général de l'ACPPP estime qu'il est temps que l'on commence à parler de véritable virage écologique dans l'industrie papetière canadienne, compte tenu des « gestes concrets » qui ont été faits depuis 1985.

Un de ces gestes concrets, rappelle-t-il, est celui de l'Institut canadien de recherches de Pointe-

Claire, « qui a réalisé d'importants progrès en vue d'éliminer les dioxines dans les pâtes blanchies et dans les effluents des usines à pâtes ».

La part du lion dans le domaine des papeteries et, par ricochet, de la pollution de l'environnement, revient au Québec. Sur les 145 usines membres de l'ACPPP, plus du tiers (57) sont situées au Québec ; les trois autres provinces qui en comptent le plus sont l'Ontario (36), la Colombie-Britannique (24) et le Nouveau-Brunswick (12).

Le ministère de l'Environnement du Québec est à préparer une nouvelle réglementation pour les usines québécoises. Le montant qu'elles devront investir pour diminuer leurs rejets en matières organiques et toxiques de 75 % oscille entre \$500 millions et \$1 milliard rien que pour le Québec, estime le sous-ministre adjoint responsable de la gestion et de l'assainissement des eaux, Clermont Gignac.



Les papeteries devront réduire le plus possible l'impact de leurs opérations sur l'environnement.

Les Métis du Manitoba en faveur de l'accord du lac Meech

LE PAS, Manitoba (PC) — Le leader métis Yvon Dumont a demandé au gouvernement manitobain, hier, d'entériner l'accord du lac Meech, afin de « remettre en marche le navire de l'État ».

Le Manitoba et le Nouveau-Brunswick sont les deux seules provinces à ne pas avoir encore approuvé l'entente constitutionnelle, qui reconnaît le Québec comme une société distincte.

Sans le lac Meech, a rappelé M. Dumont, aucun progrès ne sera fait vers le gouvernement autonome des autochtones et aucune réforme du Sénat ne sera effectuée.

Président de la Fédération des Métis du Manitoba et représentant du Conseil national des Métis, M. Dumont a également signalé au comité de l'Assemblée législative qui tient des audiences publiques sur la question que l'accord du lac Meech va rapprocher les gouvernements provinciaux du peuple, en réduisant le pouvoir de dépenser d'Ottawa.

Les programmes nationaux, a affirmé le leader métis, sont souvent inefficaces, car il est difficile d'obtenir des résultats d'un gouvernement qui se trouve à des milliers de kilomètres.

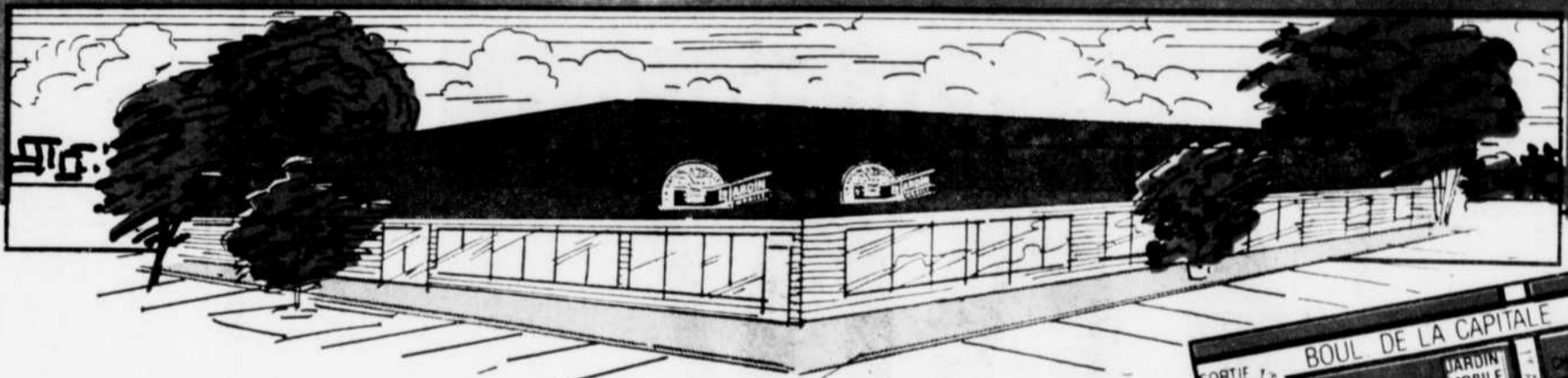
Il a loué l'entente, qui permettra aux provinces de se retirer de programmes nationaux relevant de leur compétence, à la condition qu'elles mettent elles-mêmes en place des programmes aux mêmes objectifs nationaux.

Le gouvernement fédéral, a soutenu M. Dumont, « est dominé par le Québec, est dominé par l'Ontario, de sorte que les programmes nationaux sont habituellement centrés autour des besoins des régions de Montréal et de Toronto ».

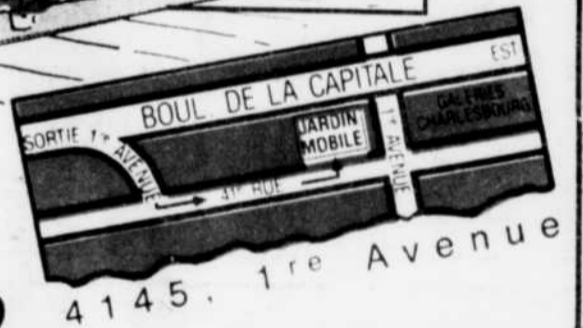
Réactions
La présentation du mémoire des Métis a fait dire au leader libéral Sharon Carstairs, qui est membre du comité, qu'il était « sûrement en conflit avec tous les autres mémoires présentés par les associations autochtones ».

Quant à Mme Sandra Delaronde, de l'Alliance des femmes métis du Manitoba, elle a accusé le gouvernement fédéral d'employer « toutes sortes de tactiques pour briser le mur de solidarité des autochtones ».

MAINTENANT



À Charlesbourg, Un **7c** JARDIN MOBILE



PROFITEZ DE CES PRIX SPÉCIAUX DANS TOUTES NOS SUCCURSALES

ORANGES SUNKIST
"sans noyaux" de Californie
grosceur # 138
12/ **97c**

MELON MIEL
grosceur # 10 du Costa Rica
97c chacun

RAISINS ROUGES
sans pépins "ruby"
produit du Chili
97c livre

TOMATES ROUGES
grosceur 6x6 préemballées États-Unis
97c livre

PAMPLEMOUSSES
gr. # 48, blancs "Indian River" Floride
4/ **97c**

FRAISES FRAÎCHES
produit de Californie qualité supérieure
97c chopine

BROCOLI
grosceur # 14 produit de Californie
77c chacun

CHAMPIGNONS
blancs, frais Ontario
1 17 chopine

CONCOMBRE ANGLAIS
moyen, de serre, Ontario
97c chacun

ÉPINARDS
produit des États-Unis
97c cello

AVOCATS "HASS"
produit de Californie grosceur # 48
77c chacun

KIWIS
grosceur # 42 produit de Californie
4/ **97c**

LAITUE ROMAINE
produit de Californie
77c chacune

CAROTTES
5 livres produit de Californie nouvelle récolte
1 97 5 livres

JAMBON CUIT
Hygrade
2 57 livre

CAFÉ FRAIS
en grains ou moulu
4 97 livre

Prix spéciaux en vigueur jusqu'au 22 avril 1989

FÉDÉRATION DE L'INFORMATIQUE DU QUÉBEC
JOURNÉE DE L'INFORMATIQUE

La Fédération de l'informatique du Québec rappelle à ses membres et au public en général la tenue de la Journée de l'informatique du Québec le 25 avril 1989, au Centre municipal des congrès de Québec, à compter de 9 heures.

L'un des conférenciers invités est:
Monsieur Robert Normand
Président-Éditeur, Le Soleil

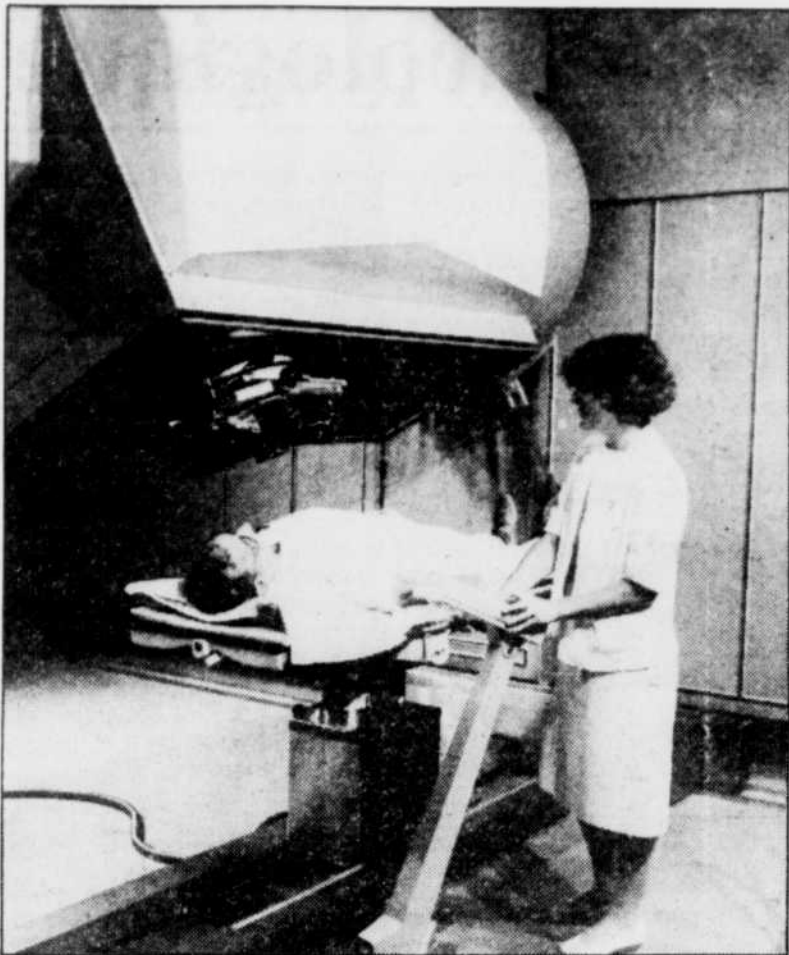
Le titre de sa conférence sera:
L'informatique pour moi c'est autre chose...

Information et réservation:
Madame Carole Giguère
Tel.: (418) 692-0248

LEVIS
57, rue
830-8306
BEAULIEU
344, rue
661-7597



LE CANCER: APRÈS TANT D'ANNÉES DE RECHERCHES



En dépit des sommes investies majoritairement dans la recherche d'un remède au cancer, les trois traitements les plus utilisés, la chirurgie, la chimiothérapie et la radiothérapie, n'ont guère évolué depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale où, avec la bombe atomique, on découvrait que l'irradiation au cobalt détruisait les cellules cancéreuses.

Malgré les millions dépensés, la lutte au cancer piétine

« On peut vaincre le cancer », vient nous répéter, à chaque printemps, la Société canadienne du cancer, pour susciter les dons. Mais quand ? Malgré les dizaines de milliards (aux États-Unis) et les centaines de millions (au Canada) consacrés à la recherche sur le cancer, les moyens de combattre cette maladie n'ont guère évolué depuis 40 ans. Le taux de mortalité dû au cancer n'a jamais cessé de grimper en Amérique du Nord depuis 1900. Et le taux de survie des cancéreux, bien qu'il nécessite des soins de plus en plus coûteux, ne s'est guère amélioré.

textes d'ANDRÉE ROY
LE SOLEIL

Enfin, ce sont les secteurs de recherche les moins subventionnés et les programmes les moins onéreux qui ont procuré les plus grands des « petits succès » enregistrés dans la lutte contre le cancer au cours des 30 dernières années. Le cancer du sein, par exemple, qui était le premier cas de décès dû au cancer il y a 20 ans, est passé en deuxième et en troisième position depuis 1970... grâce au dépistage précoce.

Les décès dus au cancer de l'estomac, du côlon et du rectum, malgré un taux d'incidence

élevé, ont chuté depuis 1970, principalement parce qu'on a amené les Canadiens à changer leurs habitudes alimentaires. Les cancers de l'utérus ont aussi régressé depuis 18 ans, à cause des programmes de dépistage et du recours plus fréquent aux cytologies vaginales (prélèvements).

Contre le cancer du sein, les programmes d'éducation et de prévention développés par la Société du cancer, notamment l'auto-examen des seins, ont fait plus pour réduire le taux de mortalité que l'ablation partielle ou totale du sein et la radiothérapie pratiqués depuis le début des années 1950, découvre-t-on auprès de Statistique Canada. Pourtant, la

SCC ne consacre que 17 % des fonds recueillis auprès du public à son volet éducation. Pres de la moitié des dons vont à la recherche, surtout « pointue » (médicament, causes, équipement chirurgical et médical).

Peu de découvertes

Dans *Le cancer au pays depuis 1970*, publié dans la revue *Tendances sociales canadiennes* de l'été 1988, Leslie Gaudette et Georgia Roberts, respectivement analyste à la division de la Santé, et méthodologiste à la division des méthodes d'enquêtes sociales de Statistique Canada, établissent qu'il y a eu un aussi fort pourcentage de nouveaux cas de cancer du sein et de mortalité liée à ces cas, dans les années 1980 que dix ans auparavant.

En 1988, une Canadienne sur dix est encore touchée par ce type de cancer, et une sur vingt en meurt (11,500 nouveaux cas et 4,600 décès). Ce qui fait écrire aux auteurs de l'article : « En dépit de recherches poussées, peu de faits nouveaux, qui auraient pu servir dans un but préventif, ont été découverts concernant les facteurs entraînant des risques

de cancer du sein. »

Car, en dépit des sommes investies majoritairement dans la recherche d'un remède au cancer, les trois traitements les plus utilisés — que ce soit contre la leucémie, le cancer du sein, du poumon, du cerveau ou de la prostate — demeurent la chirurgie (ablation), la chimiothérapie et la radiothérapie. Ils n'ont guère évolué depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale où, avec la bombe atomique, on découvrait que l'irradiation au cobalt détruisait les cellules cancéreuses.

En 1985, la *British Medical Journal* faisait même savoir que la radiothérapie ne donne pas plus de chances de survie, après l'ablation d'un sein, aux femmes que l'on soumet à ce traitement. L'auteur de l'article rapportait une étude effectuée auprès de femmes soignées d'un cancer du sein entre 1949 et 1955. En Grande-Bretagne, on dénombre 24,000 nouveaux cas et 15,000 décès de cancer du sein par année. Soixante à 80 % des femmes traitées subissent l'ablation partielle ou totale du sein.

Des bénévoles «rentables»

La Société canadienne du cancer l'admet elle-même : elle n'existerait tout simplement pas sans le travail que lui fournissent bénévolement des centaines de milliers de personnes pendant sa campagne de souscription annuelle. Au Québec, par exemple, les 25,000 bénévoles qui s'activent pour la SCC lui rapportent quatre fois plus d'argent que la société n'en met à payer ses propres dépenses.

L'an dernier, la SCC a recueilli \$5,773,626 dans tout le Québec, dont \$3,315,228 pendant la campagne de souscription. Fidèle à sa pratique de consacrer environ 8 % des sommes recueillies à l'organisation de la campagne suivante, 6,2 % à l'administration de sa division du Québec et 6,8 % pour le maintien du bureau national de la société, la SCC du Québec dépensera cette année \$1,194,504 à ces trois chapitres.

C'est donc dire qu'en 1988, les bénévoles de la SCC au Québec lui ont assuré des « revenus » de plus de \$4.5 millions sans qu'on ne leur accorde la moindre rétribution. Car les bénévoles, majoritairement des femmes, qui font un succès de la journée de la Jonquille, par exemple, payent elles-mêmes leur transport, leurs repas et leur billet de stationnement, affirme Mme Hélène Risi, secrétaire administrative pour la SCC, section de Québec.

Un Canadien sur quatre est cancéreux

Comment expliquer ce dévouement et le succès obtenu, quand on constate le nombre croissant de levées de fonds pour toutes sortes de « bonnes causes » et les résultats peu

probants de certaines de ces campagnes ? La réponse est dramatique : une personne sur quatre au Canada est atteinte de cancer ; et l'on prévoit 96,000 nouveaux cas de cancer cette année au pays. Chaque famille, ou presque, souligne Mme Risi, vit donc avec le cancer.

C'est ainsi que jeudi et vendredi derniers, près de 2,000 bénévoles de la SCC, section de Québec, se sont mobilisées pour la 27e année consécutive de la journée de la Jonquille. L'an dernier, la journée de la Jonquille a rapporté \$128,133 dans la grande région de Québec. L'objectif total de la levée de fonds annuelle, qui durera tout le mois d'avril, est de \$320,000 dans la région de Québec. Dans toute la province, la SCC espère recueillir \$4 millions au cours de sa campagne de souscription.

Cette année, la SCC du Québec versera presque la moitié des fonds recueillis en 1988 dans la province, soit \$2,689,300, à l'Institut national du cancer du Canada. Le service aux patients (fourniture de prothèses, pansements, transport et appui émotionnel) recevra \$823,184 cette année. Et le programme d'éducation du public utilisera \$968,658.

3 JOURS SEULEMENT!

40%

DE RABAIS

TOUS* LES CHEMISIERS POUR FEMME

★ Y compris la marchandise à prix déjà soldé ★ Des marques de renom telles que Elite, Bay Club, Lady Manhattan, etc. ★ Tailles 8 à 18 ★ Achats en magasin seulement ★ Ord. 19⁹⁹ à 50\$ ★ Solde 11⁹⁹ à 29⁹⁹ ch.

Chemisiers pour femme, rayon 133 *À l'exclusion de la Boutique Collection.

30% DE RABAIS

TOUTES* LES JUPES A MOTIFS

Vaste choix de modèles et d'imprimés. Rayonne challis, mélange coton et polyester et plusieurs autres. Une belle occasion d'économiser à l'achat de votre garde-robe estivale. Tailles 8 à 16. Ord. 38\$ à 48\$ Solde 25,97 à 32,99 ch.

Interchangeables pour femme, rayon 136. *À l'exclusion de la Boutique Collection.

30% DE RABAIS

TOUTES LES BLOUSES, TOUS LES CHEMISIERS-CAMPEURS ET CARDIGANS TAILLES PETITES POUR FEMME

Un très bel assortiment de tissus unis et imprimés. Choix de teintes saisonnières. Tailles Petites 6 à 16 — P.M. Ord. 14,99 à 40\$ Solde 10,49 à 28\$ ch. Tailles menues, rayon 115.

**JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI
20, 21 ET 22 AVRIL. NE MANQUEZ PAS ÇA!**

Satisfaction garantie. On peut s'y fier!



• Galeries de la Capitale et Place Laurier, lun. à mer. de 9h30 à 17h30; jeu. et ven. de 9h30 à 21h; sam. de 9h à 17h.

• Galeries de la Capitale, 627-5922 • Place Laurier (mail Sud-Ouest), 627-5959

la Saie

DIRIGEANTS D'ENTREPRISES, CADRES ET PROFESSIONNELS



LA BOURSE EN CAPITAL HUMAIN®

vous présente



JEAN SAVARD
Conférencier de l'heure à Québec

Dans le cadre d'une super promotion, M. Ghislain Demers, président de la Bourse en Capital Humain, a retenu les services de M. Savard pour offrir aux responsables d'entreprises une conférence exceptionnelle sur le thème:

LE CAPITAL HUMAIN EN ACTION!

Il est exact que Jean Savard bouscule certaines traditions, mais, que voulez-vous, son approche est basée sur la psychologie du comportement, ses méthodes reposent sur une pédagogie humaine et... ÇA MARCHÉ!

Vous jugerez par vous-même! Inscriptions limitées:
659-1009

LE CANCER: APRÈS TANT D'ANNÉES DE RECHERCHES

La recherche sur le cancer, industrie florissante

Aux États-Unis, où il meurt encore 400,000 personnes, chaque année, du cancer, on consacre annuellement \$1.5 milliard à la recherche depuis le début des années 1970.

La moitié des subventions accordées ira à l'Ontario

Contrairement aux États-Unis, où les subventions de recherche vont autant à des laboratoires privés, compagnies pharmaceutiques que centres universitaires, l'Institut national du cancer canadien ne subventionne que les 16 centres universitaires du pays et les hôpitaux qui s'y rattachent, affirme-t-on au siège social de l'INCC à Toronto. Quelques bourses d'études sont aussi accordées, chaque année.

C'est l'Ontario qui enlève la part du lion à ce chapitre : \$14.9 millions des \$30 millions accordés en 1989 par l'INCC. Les chercheurs du Québec se partageront \$4.4 millions. La Colombie-Britannique vient au troisième rang des meilleurs subventionnés avec \$2.6 millions, alors que cette province a recueilli plus de \$4 millions de dons, en 1988, pour la Société canadienne du cancer.

Deux raisons expliquent cela, dit Nicole Mirault, responsable des communications au bureau du Québec (à Montréal) de la SCC. Outre le fait que l'Ontario est le plus gros « donneur » : \$18.5 millions en 1988, c'est également dans cette province qu'on retrouve les plus importants centres de recherches universitaires (dont l'Université de Toronto, d'Otta-

wa, McMaster à Hamilton, Western Ontario à London, Queen's à Kingston) auxquels sont affiliés les plus grands hôpitaux.

A tel point que bon nombre de chercheurs québécois et d'ailleurs viennent se greffer aux équipes ontariennes. Car environ 80 % de tous les travaux de recherche sur le cancer qui se font au Canada sont subventionnés par la Société canadienne du cancer. Au Québec, cinq universités, six hôpitaux et quatre instituts de recherche affiliés se sont partagé l'an dernier les \$4 millions de l'INCC. L'université McGill et ses affiliés, l'institut Lady-Davis et l'hôpital Royal Victoria, ont hérité de la plus grosse part : \$1.6 million. L'université Laval et le CHUL ont « ramassé » \$543,000 de leur côté.

textes d'ANDRÉE ROY
LE SOLEIL

La recherche sur le cancer y constitue un champ d'activités très lucratives pour des laboratoires privés... qui s'inscrivent maintenant à la Bourse. C'est notamment le cas récent de Biotherapeutics Inc., de Franklin, au Tennessee, qui a découvert l'Interleukin-2 en 1984, et que Fortune décrivait trois ans plus tard comme une petite compagnie très prometteuse pour les investisseurs.

L'utilisation massive de la chimiothérapie dans le traitement du cancer continue de faire vivre, depuis des décennies, des grands fabricants pharmaceutiques comme

Merck, Squibb, Upjohn, les laboratoires Abbott, qui entretiennent des liens étroits avec la Société américaine du cancer. Au début des années 1980, par exemple, le président du Memorial Sloan-Kettering Cancer Center, le centre de recherches créé par l'Institut national du cancer des États-Unis, était aussi directeur chez Squibb.

Mais aux États-Unis comme ici, on n'a pas encore trouvé, malgré les milliards dépensés, de quoi remplacer chirurgie, radiothérapie et chimiothérapie, ou rendre ces traitements moins éprouvants pour les cancéreux.

\$300 millions au Canada

Depuis sa fondation en 1947, l'Institut national du cancer du Canada, subventionné par la So-

ciété canadienne du cancer, a consacré \$300 millions environ à la recherche. La majeure partie des subventions ont été dépensées à chercher les causes des différentes formes de cancer, des médicaments ou traitements pour les vaincre, mais très peu aux projets de prévention, admet-on au siège social de l'INCC, à Toronto.

Depuis 40 ans, la Société canadienne du cancer (fondée en 1938) verse à l'INCC la moitié des dons recueillis au Canada. En 1946, la SCC amassait un peu plus de \$300,000 ; 42 ans plus tard, les Canadiens lui donnaient \$43 millions. En 1948, le budget de recherche de l'INCC se chiffrait à \$87,563 ; 40 ans plus tard, l'organisme subventionne plus de 100

projets de recherches au coût de \$30 millions.

Néanmoins, le cancer est encore, après les maladies cardiaques, le deuxième tueur au Canada. De 16,737 décès qu'il provoquait en 1946, le cancer revendique maintenant 50,800 morts au pays, selon Statistique Canada. Le taux de survie des cancéreux (les personnes chez qui on a diagnostiqué un cancer entre 1979 et 1981, et qui sont toujours vivantes en 1988) a bien grimpé à 65-70 % pour le cancer du sein, 75-80 % pour celui de l'utérus et 70-80 % pour le cancer de la peau (mélanome malin). Mais il n'est encore que de 10 à 18 % pour le cancer du poumon, de 16-18 % pour le cancer de l'estomac, et de 45 à 50 % pour celui de la prostate.

GRANDE VENTE D'ÉCHANTILLONS DE PLANCHER



JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 21 H SAMEDI JUSQU'À 17 H
Profitez de rabais importants sur toutes ces marchandises énumérées ainsi que sur toutes les marchandises en magasin.

AUCUN COMPTANT AVANT LE 10 AOÛT 1989 OU 6 MOIS SANS INTÉRÊT

LA GALERIE DU MEUBLE

4 MAGASINS BIEN DIFFÉRENTS

- DESIGN: 18, rue Courcellette Tél.: 681-0171
- △ CLASSIQUE: 1215, boul. Charest O. Tél.: 681-0171
- ◇ ROCHE BOBOIS: 9, rue Courcellette Tél.: 681-4101
- CUIR NO 1: 2960, boul. Laurier Tél.: 681-0171

Pour les clients de l'extérieur: 1-800-463-2277

LES CANAPÉS 2 PLACES (TISSU)

	Prix suggéré	SOLDE
■ Jacquard pêche, 60"	595\$	399\$
■ Texture naturelle, 50"	749\$	399\$
■ Texture naturelle, 67"	749\$	399\$
■ Texture bleue, 64"	749\$	499\$
■ Velours vert, 64"	899\$	499\$
▲ Texture pêche, 58"	739\$	599\$
■ Velours vert, 66"	849\$	599\$
■ Texture grise, 59"	1049\$	599\$
▲ Imprime vert, 75"	1199\$	599\$
▲ Imprime vert, 63"	939\$	699\$
■ Texture bleue, 63"	895\$	795\$

LES CANAPÉS 3 PLACES (TISSU)

	Prix suggéré	SOLDE
■ Velours beige, 86"	899\$	499\$
▲ Imprime vert, 85"	1135\$	799\$
■ Texture bleue, 84"	1149\$	1049\$
▲ Imprime vert, 84"	1329\$	1049\$
■ Texture grise, 81", et fauteuil assorti	1945\$	1099\$
▲ Velours beige, 80"	2095\$	1149\$

LES FAUTEUILS (TISSU)

	Prix suggéré	SOLDE
■ Velours taupe	379\$	169\$
▲ Velours pêche	575\$	219\$
■ Velours gris	569\$	249\$
■ Texture grise	489\$	269\$
▲ Velours vert, pivotant	415\$	319\$
▲ Jacquard beige	595\$	329\$
■ Velours beige	485\$	349\$
▲ Texture verte	659\$	349\$
■ Texture bleue	495\$	399\$
■ Texture bleue, pivotant	549\$	399\$
▲ Texture pêche	579\$	399\$
▲ Velours rose La-Z-Boy	649\$	399\$
■ Jacquard rose	865\$	399\$
■ Velours gris	1449\$	399\$
▲ Texture verte	659\$	449\$
▲ Velours rose	555\$	499\$
▲ Velours vert, La-Z-Boy	669\$	499\$
▲ Raye vert	675\$	499\$
▲ Velours rose, Chippendale	795\$	499\$
▲ Imprime prune	855\$	499\$
▲ Velours rose, inclinable	625\$	559\$
▲ Texture pêche, Louis XV	1035\$	599\$
◆ Frêne teint noir	1039\$	599\$

LES CANAPÉS 2 PLACES (CUIR)

	Prix suggéré	SOLDE
■ Cuir marine et simili, 57"	1265\$	899\$
■ Cuir gris, 60"	1689\$	999\$
■ Cuir taupe, 61"	1855\$	1099\$
■ Cuir vert, 61"	2215\$	1299\$
■ Cuir noir, 61"	2215\$	1299\$
■ Cuir pêche, 62"	2545\$	1499\$
■ Cuir beige, 59"	2589\$	1499\$
■ Cuir taupe ou noir, 69"	2625\$	1499\$
■ Cuir vert, 61"	2699\$	1499\$
■ Cuir ivoire, 62"	2739\$	1499\$
■ Cuir blanc, 69"	2815\$	1499\$
■ Cuir noir, 63"	2295\$	1699\$
■ Cuir bleu, 64"	2295\$	1699\$
■ Cuir bleu, 60"	3295\$	1999\$
▲ Cuir ivoire, 72"	4259\$	1999\$
▲ Cuir ivoire, 62"	4695\$	1999\$
◆ Cuir noir, 64"	3495\$	2199\$
◆ Cuir blanc, 64"	3859\$	2199\$
■ Cuir beige, 69"	2699\$	2295\$
■ Cuir ivoire, 59"	4129\$	2799\$
■ Cuir bleu, 62"	4189\$	2799\$
◆ Cuir blanc, 64"	5695\$	2999\$
◆ Cuir vert, 60"	4339\$	3299\$
◆ Cuir bleu, 70"	4649\$	3299\$
▲ Cuir bleu, 60"	4999\$	3699\$
◆ Cuir gris, 70"	5495\$	3699\$
◆ Cuir rouge, 62"	5939\$	3899\$

LES CANAPÉS 3 PLACES (CUIR)

	Prix suggéré	SOLDE
■ Cuir gris, 79"	2139\$	1199\$
■ Cuir ivoire, 83"	3449\$	1699\$
■ Cuir noir, 88"	2395\$	1799\$
■ Cuir taupe, 83", et fauteuil assorti	3640\$	1899\$
● Cuir noir, 86"	3559\$	2499\$
● Cuir vert, 82", et fauteuil assorti	5318\$	2599\$
■ Cuir blanc, 72", et fauteuil assorti	5300\$	2699\$
◆ Cuir bleu, 90", et fauteuil assorti	5569\$	2999\$
● Cuir rose, 99", et fauteuil assorti	6369\$	2999\$
● Cuir blanc, 85", et fauteuil assorti	7039\$	3599\$
◆ Cuir bleu, 96"	5379\$	3699\$
● Cuir bleu, 82", et fauteuil assorti	5800\$	3799\$
◆ Cuir rouge, 84"	7095\$	4699\$
● Cuir bleu, 84", et fauteuil assorti	7750\$	4699\$
● Cuir vert, 82", et fauteuil assorti	7399\$	5499\$
▲ Cuir bleu, 85", et fauteuil assorti	9299\$	6499\$

LES FAUTEUILS (CUIR)

	Prix suggéré	SOLDE
■ Cuir noir	439\$	395\$
■ Cuir blanc ou noir	595\$	399\$
■ Cuir noir	649\$	429\$
■ Cuir bordeaux	939\$	449\$
■ Cuir noir	649\$	499\$
◆ Cuir ivoire	1779\$	899\$
◆ Cuir noir	2395\$	1199\$

LES FAUTEUILS AVEC REPOSE-PIEDS (CUIR)

	Prix suggéré	SOLDE
■ Cuir aqua	1005\$	599\$
■ Cuir noir ou gris	1095\$	599\$
■ Cuir ivoire	1669\$	599\$
■ Cuir noir	1199\$	699\$
■ Cuir ivoire	1189\$	799\$
■ Cuir ivoire	1795\$	899\$
■ Cuir gris	1395\$	999\$
■ Cuir beige	1669\$	1199\$
■ Cuir vert	1555\$	1295\$
■ Cuir rose	1895\$	1299\$
■ Cuir noir	1865\$	1329\$
■ Cuir noir	2359\$	1599\$
◆ Cuir bleu	4590\$	2699\$

LES TABLES DE SALON

	Prix suggéré	SOLDE
■ Table d'appoint, laque beige	239\$	99\$
■ Table d'appoint, verre clair et métal laqué noir	189\$	109\$
■ Piedestal, verre clair et métal blanc et rose	249\$	109\$

LES SYSTÈMES DE RANGEMENT

	Prix suggéré	SOLDE
■ Melamine blanche, 70": armoire, tiroirs, niches pour téléviseur et système de son	1795\$	1199\$
■ Frêne teint blanc, 93": armoire, bloc-tiroirs, bar, étagères	2150\$	1359\$
■ Frêne teint blanc, 108": étagère, vitrine, bar, tiroirs	2680\$	1499\$
■ Melamine lustrée amande, 84": armoires, vitrines, bar, niches pour téléviseur et système de son	1895\$	1695\$
■ Melamine lustrée noire, 90": armoires, tiroirs, vitrines, bar et étagères	2095\$	1699\$
■ Melamine blanche ou noire, 90": armoires, vitrines, tiroirs, bar, étagères	2215\$	1699\$
■ Frêne teint blanc, 90": armoire, tiroirs, vitrine	2879\$	1699\$
■ Melamine blanche, 103": armoires, tiroirs, étagères, vitrine, tablette pour téléviseur	2399\$	1799\$

LES SALLES À MANGER

	Prix suggéré	SOLDE
■ Mobilier table 62" x 38", allonge 18" et 4 chaises, laque noire	2575\$	1155\$
■ Buffet et vaisselier 68", laque noire	1889\$	1199\$
■ Table 72" x 36", travertin et verre clair	2169\$	1215\$
■ Buffet 74", laque noire	2685\$	1299\$
■ Mobilier table 62" x 38", allonge 18", 2 chaises et 2 fauteuils, laque noire	2775\$	1315\$
■ Table 72" x 40", marbre blanc et verre clair bisauté	2515\$	1619\$
▲ Mobilier table 48" et 4 fauteuils, rotin vert	3105\$	1865\$
◆ Table 72" x 40", verre clair	2189\$	1969\$
■ Table 80" x 40", pierre et verre clair	4595\$	2519\$
■ Mobilier table 60" x 40", allonge 16", buffet, vaisselier et 4 chaises, chêne teint blanc	4375\$	2795\$
◆ Mobilier table 88" x 40" et 4 chaises, verre clair, laque noire	4899\$	2795\$
▲ Mobilier table 76" x 36", 4 chaises et 2 fauteuils, finition étain	5949\$	3595\$
▲ Mobilier table 77" x 37", 4 chaises et 2 fauteuils, pacanier antique	5565\$	3799\$
▲ Mobilier table 66" x 44", allonge 32", vaisselier, 4 chaises et 2 fauteuils, blanc antique et pacanier	5739\$	3999\$
▲ Buffet et vaisselier 59", pin cerné	7995\$	4995\$

LES CHAMBRES À COUCHER

	Prix suggéré	SOLDE
■ Coiffeuse 39", melamine blanche	426\$	249\$
■ Commode 19", laque blanche melamine beige	415\$	289\$
■ Commode 29", laque beige	625\$	399\$
■ Lit à 2 tiroirs, 80", melamine grise	919\$	399\$
▲ Lit 60", teck	1295\$	499\$
▲ Lit 60", laiton	1229\$	799\$
▲ Lit 54", laiton	1839\$	949\$
▲ Mobilier lit 60", 2 tables de chevet, commode, armoire et miroir, chêne	4925\$	3899\$
◆ Mobilier lit 60", 2 tables de chevet, commode, miroir, laque noire et noyer	8965\$	4399\$
◆ Mobilier lit 60", 2 tables de chevet, commode, laque ivoire	10089\$	5299\$
◆ Mobilier lit 60", 2 tables de chevet, commode, laque noire	6619\$	5635\$
■ Mobilier lit 60", 2 tables de chevet, commode, armoire, laque blanche	6995\$	6249\$

Entre la date de conception et la date de parution de cette annonce, il se peut que certains articles ne soient plus disponibles; nous vous prions de nous en excuser.

Pour Apprendre et Perfectionner Votre **anglais**

Good morning
9 h 30 à 12 h
Lundi — mercredi — vendredi
du 1er mai au 9 juin 180\$

Workshop intensif — 9 h à 16 h
lundi au vendredi (dîner inclus 3 fois/sem.)
du 1er au 19 mai 398\$

Pour tous les niveaux, petits groupes de 4 à 7 pers.
Frais de 25 \$ pour la première inscription aux Ateliers.
Cours privés aussi disponibles à partir de 200 \$

Summer Workshop
6e ÉTÉ
Encore des places disponibles pour nos ateliers d'été pour enfants et adolescents (8 — 16 ans), session de 1 ou 2 semaines en juillet et août.

Les Ateliers de conversation anglaise

SAINTE-FOY Place de la Cité 2635, boul. Hochelaga Bureau 206 G1V 4T3 Tél.: 657-2600

CHARLESBOURG Halles Quatre-Saisons 510, boul. de l'Atrium Bureau 300 G1H 7H1 Tél.: 623-1061

Rabais de **20%** sur tous nos impers

BRISSOT
boutique

Place Ste-Foy - Place Fleur de Lys - Galeries Chagnon
Galeries Charlesbourg - 1060 rue St-Jean

le **No 1** DE LA FOURRURE vous offre plus!

ENTREPOSAGE

Fourrures

Entreposez votre fourrure ou votre pelisse chez Laliberté et recevez la CARTE PRIVILÈGES qui vous accorde:



1 10%* de rabais sur TOUS vos achats, MÊME sur les prix déjà réduits. Au comptant ou à crédit. Aucune limite d'achat.

2 Les RÉPARATIONS GRATUITES avec tout achat de vêtements.

* Non valide sur la fourrure et les services connexes, sur les pelisses, au restaurant et au rayon des cosmétiques.
Le maintien des privilèges de cette carte est conditionnel au renouvellement de votre entreposage à chaque année.

Si vous avez déjà votre CARTE PRIVILÈGES

C'est le temps de la renouveler en confiant votre entreposage aux experts de Laliberté.

10% de rabais

De plus, si vous réclamez votre fourrure avant le 1er novembre, nous vous accordons un rabais de 10% sur le coût de votre entreposage.

Estimation gratuite des réparations

Chaque manteau entreposé dans les voûtes chez Laliberté est examiné par une équipe de professionnels qui vous recommandent les réparations qui prolongeront la durée de votre fourrure.

Nettoyage

Pendant la période d'entreposage, offrez à votre fourrure le traitement de beauté par excellence, un nettoyage MARANDA LUSTRE.



CONFECTION

Pelisse

Faites transformer votre fourrure démodée en une chaude et attrayante pelisse.

à partir de **499\$***

Ce prix comprend la transformation de votre fourrure par nos experts et un manteau mode en popeline de qualité, disponible en plusieurs styles et couleurs.

*Le modèle à 499\$ n'est disponible qu'en gris, quantité limitée.

Profitez de la période d'entreposage pour consulter nos spécialistes.

Confection pour hommes aussi disponible à partir de 899\$.



Modèle illustré: Spécial 750\$

LIQUIDATION FOURRURE FIN DE SAISON

125 MANTEAUX À SACRIFIER

Choix de fourrures variées telles: RENARD - VISON - CASTOR - CHAT SAUVAGE - LOUP

Profitez de ces offres pour réserver votre manteau. Les quantités sont limitées et toutes les tailles ne sont pas disponibles pour certaines fourrures.

laliberté
MAIL CENTRE-VILLE, QUÉBEC, 525-4841

Fourrures